

Pôle social et médico-social :

Accueil de jour

accueildejour@solidarite-accueil.fr

**Centre d'Hébergement
et de Réinsertion Sociale (CHRS)**

CHRS Regroupé et Diffus

20 avenue Charles de Gaulle

36000 CHATEAUROUX

Tél : 02 54 01 10 10

Fax : 02 54 07 57 08

social@solidarite-accueil.fr

Maison Relais

11 avenue des Marins

36000 CHATEAUROUX

Tél : 02 54 07 46 82

Fax : 02 54 60 00 07

maisonrelais@solidarite-accueil.fr

Accueil et Écoute 36

Tél : 06 71 40 26 51

**Service Intégré de l'Accueil
et de l'Orientation (SIAO) et 115**

siao36@solidarite-accueil.fr

**Appartements de coordination
thérapeutique (ACT)**

1bis rue Michelet

36000 CHATEAUROUX

Tél : 02 54 01 40 90

Fax : 02 54 60 04 89

act@solidarite-accueil.fr

Lits Halte Soins Santé (LHSS)

2 rue Descartes

36000 CHATEAUROUX

Tél : 02 18 02 01 92

lhss@solidarite-accueil.fr

**Hébergement d'Urgence pour
Demandeurs d'Asile (HUDA)**

2 rue du Boucher Gris

36100 ISSOUDUN

Tél : 02 54 03 53 40

Fax : 02 54 03 53 49

huda@solidarite-accueil.fr

**Structure Expérimentale
d'Hébergement et d'Insertion
pour Mineurs Non Accompagnés
(SEHIMNA)**

11/163 rue de Provence

36000 CHATEAUROUX

Tél : 02 54 60 58 80

sehimna@solidarite-accueil.fr

Pôle Économique :

**Ateliers et chantiers d'insertion
& Entreprise d'insertion**

Recyclage de palettes

Nettoyage bords de rivières

Environnement / Espaces verts

26 rue de Notz

36000 CHATEAUROUX

Tél : 02 54 34 50 44

Fax : 02 54 08 00 39

siae@solidarite-accueil.fr

Les Potagers de Velles :

Maraîchage biologique

Grand Champ

36330 VELLES

Tél : 02 54 36 21 72

Fax : 02 54 36 69 03

potagersdevelles@solidarite-accueil.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT	4
ORGANIGRAMME FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2020.....	5
HISTORIQUE	5
BILAN COVID-19	10
1. PÔLE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL	16
1.1. Service Intégré d'Accueil et d'Orientation SIAO/115.....	19
1.1.1. Faits marquants	20
1.1.2. Chiffres clés	20
1.2. SIAO 115	20
1.2.1. Le 115, c'est aussi	21
1.3. SIAO Insertion	22
1.3.1. Commissions « logement d'abord »	23
1.3.2. Perspectives 2021	23
1.4. Accueil de Jour	24
1.4.1. Faits marquants	24
1.4.2. Chiffres clés	25
1.4.3. Perspectives 2021	26
1.5. Dispositifs Femmes victimes de violences	27
1.5.1. Faits marquants	27
1.5.2. Accueil et Écoute 36, c'est.....	28
1.6. Dispositifs Hébergement Logement Généralistes	32
1.6.1. Faits marquants	33
1.6.2. Activité	33
1.6.3. Perspectives 2021	34
1.7. Dispositifs migrants.....	36
1.7.1. Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile	36
1.7.2. Faits marquants	36
1.7.3. Chiffres clés	36
1.7.4. Perspectives 2021	37
1.7.5. Structure Expérimentale d'Hébergement et d'Insertion des Mineurs Non Accompagnés	38
1.8. Dispositifs médico-sociaux	41
1.8.1. Faits marquants	41
1.9. Appartements de Coordination Thérapeutique :	42
1.9.1. Chiffres clés	42
1.10. Lits Halte Soins Santé	43
1.10.1. Chiffres clés	43
1.10.2. Perspectives 2021	43
COMPTE DE RESULTAT DU POLE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL AU 31/12/2020	44

2. POLE ECONOMIQUE.....	46
2.1. Structure d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)	46
2.1.1. Définition	46
2.1.2. <i>Les encadrants techniques</i> (tuteurs dans l'activité).....	46
2.1.3. <i>Les chargés d'insertion</i> (référents du parcours)	47
2.1.4. Descriptif des activités et contexte 2020	47
2.2. L'environnement, c'est.....	48
2.3. Les Potagers de Velles, c'est	49
2.4. Les rivières, c'est.....	51
2.5. L'atelier bois, c'est	52
2.6. La maintenance/collectivité, c'est	53
2.7. Statistiques 2020	53
2.7.1. La Structure d'Insertion par l'Activité Économique	53
2.7.2. L'Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	55
2.7.3. L'Entreprise d'Insertion (EI)	59
2.8. Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)	60
2.8.1. Rappel des objectifs du dispositif	60
2.8.2. Résultats	60
COMPTE DE RESULTAT SECTEUR ECONOMIQUE AU 31/12/2020	61
3. MISSIONS PÉNITENTIAIRES	63
3.1. Introduction	63
3.2. Présentation de la mission.....	64
3.3. Organisation du service	64
3.4. Activités.....	65
3.4.1. Les ateliers collectifs.....	65
3.4.2. Entretiens individuels	65
3.4.3. Sortie d'incarcération et solutions.....	68
3.4.4. Type d'hébergement et de chantier d'insertion	68
DOCUMENTS COMPTABLES OFFICIELS	69
BILAN FINANCIER	74
REVUE DE PRESSE.....	75

MOT DU PRESIDENT

Notre assemblée générale de cette année se tient donc en visioconférence. C'est une première, dictée par l'incertitude des mesures sanitaires applicables aux assemblées réputées nombreuses. Au moins pouvons-nous tenir notre assemblée dans des délais raisonnables après la clôture de l'exercice 2020 alors que l'an dernier nous n'avions pu nous réunir que le 24 septembre après 9 mois d'activité en 2020.

Nous pouvons maintenant avoir une vision claire de l'impact de la crise sanitaire sur l'ensemble de nos activités et services. Il a fallu beaucoup d'énergie pour nous adapter et maintenir malgré tout le fonctionnement de l'association et la réalisation de nos projets.

Vous le verrez dans le détail des rapports d'activité, la veille sociale a été très sollicitée : il y a eu une très forte augmentation des demandes après du 115/SIAO qui s'est traduite par un très fort accroissement des mises à l'abri à l'hôtel, les places H.U. étant saturées. Solidarité Accueil a pu mobiliser toute la trésorerie nécessaire pour faire face à la situation avant que les fonds ne soient débloqués par les services de l'Etat.

Nous avons constaté également une augmentation des violences intra conjugales et malgré les contraintes sanitaires, mis en place un renforcement des dispositifs existants pour faire face à la situation : permanence 24/24 d'accueil et écoute 36 et protocole de transport d'urgence des femmes victimes.

Malgré tout, nos projets ont pu voir le jour en 2020 :

Ouverture le 13 juillet des nouveaux locaux de l'accueil de jour au 62 bis av de La Châtre à Châteauroux,

Ouverture grâce à l'association ALFAGE de 8 places d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences le 15 juillet, un véritable exploit tant les contraintes de tous ordres étaient importantes. Nous avons tenu notre engagement de reloger le Relais Enfance Familles de l'Indre (REFI) et poursuivrons la mission d'ALFAGE si un besoin d'hébergement de familles de détenus lors des visites nous est signalé par les centres de détention.

Réorganisation du CHRS en une même entité et sous la responsabilité d'une cheffe de service unique.

Augmentation des capacités et regroupement géographique du pôle médico-social : LHSS et ACT.

Les services du pôle social ont fait bien mieux que résister à la crise, ils ont réussi à faire progresser notre offre de services et l'adapter aux besoins de notre département.

L'impact de la crise sanitaire peut aussi se mesurer sur notre pôle économique :

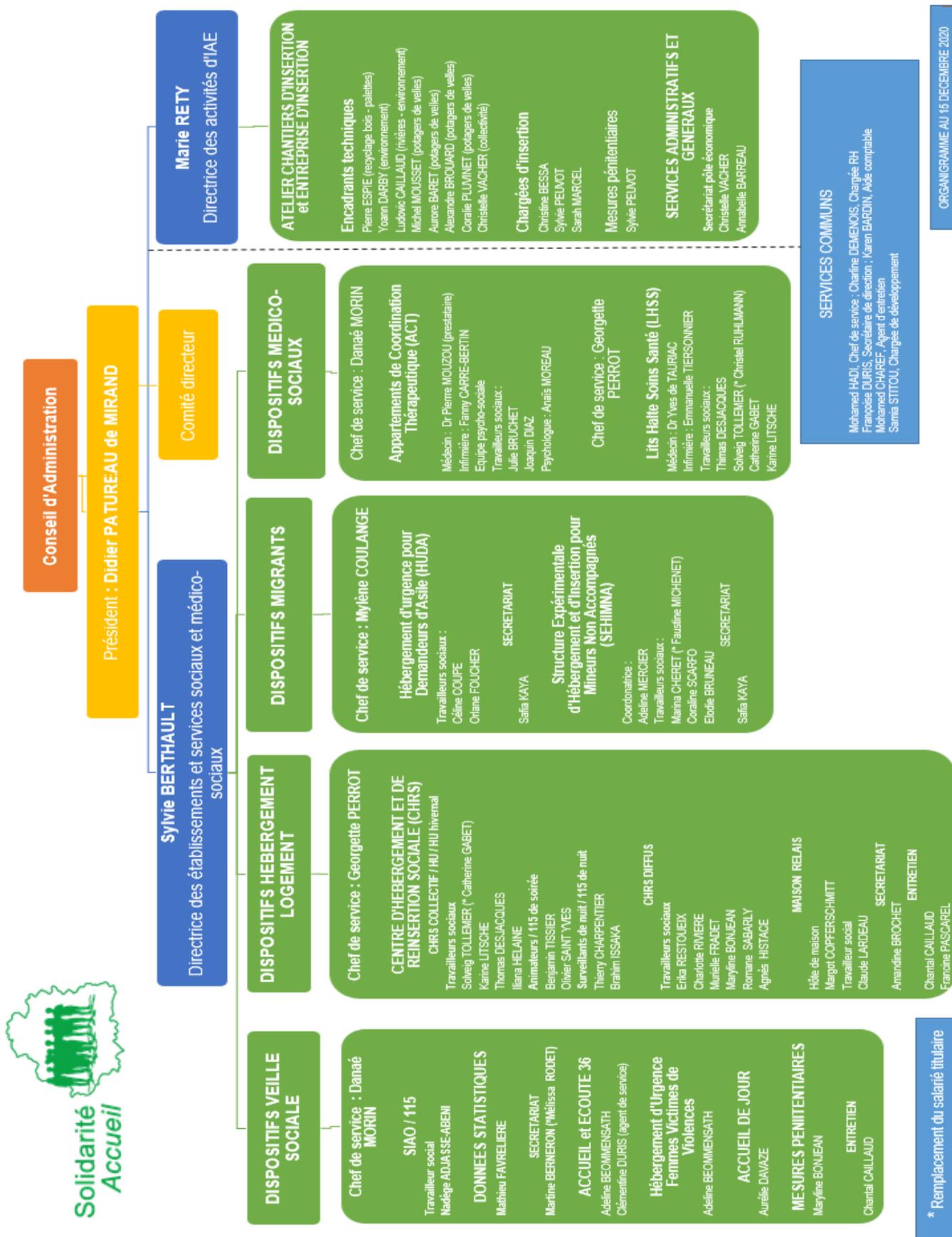
Une baisse des candidatures et des effectifs des salariés en insertion, de forts impacts sur les chiffres d'affaires à l'exception des Potagers de Velles. Malgré tout, le panel des aides de l'Etat a permis de limiter les conséquences financières de la crise.

Pour favoriser le retour vers l'emploi de nos salariés en insertion, Solidarité Accueil a intégré le dispositif « SEVE Emploi » qui crée une nouvelle dynamique dans la relation entreprises et structures d'insertion. Une forte mobilisation des encadrants, CIP et services généraux s'est fait jour.

Pour soutenir l'ensemble de nos actions, il a été décidé par le conseil d'administration de fonder avec l'association ALFAGE un fonds de dotation, destiné à recevoir des dons et libéralités, cette décision sera soumise à votre approbation.

Je donne la parole aux directrices pour la présentation détaillée de l'activité de leurs pôles respectifs.

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL AU 31 DECEMBRE 2020



HISTORIQUE

« SOLIDARITÉ ACCUEIL – PLUS DE 30 ANS D'HISTOIRE »

1982 :

Création de l'Association SOLIDARITÉ ACCUEIL, à l'initiative de travailleurs sociaux exerçant localement, afin de permettre l'accueil d'urgence des personnes sans abri.

1985 :

Agrément Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS) « éclaté ». Cette structure souple d'accueil, d'orientation et de réinsertion pour inadaptés sociaux comportait, sur Châteauroux, 25 places, avec ou sans hébergement, pour adultes isolés et couples sans enfants. L'hébergement était réalisé dans des appartements loués par SOLIDARITÉ ACCUEIL, soit dans le parc HLM, soit dans le parc privé.

1988 :

Création des premières activités d'insertion par l'économique, gérées directement par le CHRS. Ces activités, qui ne concernaient alors que quelques personnes et de façon ponctuelle, incluaient un atelier occupationnel, des chantiers extérieurs (bâtiment second œuvre, jardinage, petits déménagements, entretien de rivières) et de la sous-traitance.

1993 :

Première ouverture du foyer d'urgence hivernale qui fonctionnera, jusqu'en 1996, avenue de la Manufacture à Châteauroux dans des conditions matérielles très difficiles.

1994 :

Création de l'Auberge Sociale de Maître Jean à Argenton sur Creuse avec une capacité de 12 places d'hébergement temporaire pour des personnes en voie d'insertion ou en danger d'exclusion.

1996 :

- Création de la Maison d'Accueil Temporaire « La Traversière » avec une capacité de 18 places d'hébergement temporaire selon des modalités identiques à celles de l'Auberge sociale d'Argenton.
- Création d'un foyer d'hébergement de nuit de 12 places, boulevard Arago, en remplacement du foyer hivernal, avec ouverture toute l'année. Cette nouvelle structure permet d'assurer à la fois l'accueil d'urgence pour 6 places et l'hébergement d'insertion à plus long terme pour l'autre moitié des places. Ce foyer sera progressivement intégré au CHRS les années suivantes.
- Mise en place de l'action santé sur l'ensemble de l'Association avec des modalités adaptées à chaque activité et embauche de personnel paramédical.

2000 :

Démarrage du CAVA (Centre d'Adaptation à la Vie Active) à l'état expérimental.

2002 : SOLIDARITÉ ACCUEIL a vingt ans !

- Augmentation importante de l'activité du Service d'Accueil et d'Orientation liée en partie à l'ouverture à Châteauroux d'un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA).
- Acquisition des locaux de la rue Ernest Renan à Châteauroux.
- Obtention d'un bail emphytéotique avec la Municipalité de Châteauroux pour les locaux du Secteur Activité, rue de Notz.

2004 :

Prise du 115 en gestion intégrale.

2005 :

Création, à titre expérimental, d'un SAMU Social, ouverture de la première Maison Relais de l'Indre.

2006 :

- Création des « potagers de Velles » activité de maraîchage biologique
- Mise en œuvre du Service d'Accueil et d'Orientation Départemental
- Déménagement du secteur social avenue Charles de Gaulle

2007 :

- Plusieurs pertes de financements qui ont eu plusieurs conséquences :
 - × Arrêt de l'activité artisanat environnemental
 - × Arrêt provisoire de l'action santé
 - × Suppression de 13 postes dont 10 licenciements
- Départ d'Alain Simon, Directeur Général de Solidarité Accueil depuis 17 ans

2008 :

- Arrêt des activités de l'action Santé
- Arrêt au 31/10/2008 de l'Accueil Temporaire Éclaté
- Mobilisation des salariés et des membres du Conseil d'Administration autour du CAVA qui a connu de nombreuses difficultés de financement au cours de l'année. Cette action a permis de maintenir cette activité.

2009 :

- Passage de l'ensemble des activités du pôle social en CROSMS (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-sociale)
- Création de trois places Lits Halte Soins Santé

2010 :

- Important désengagement de l'État ayant conduit à une réduction significative du financement de l'Auberge Sociale d'Argenton sur Creuse, amenant à s'interroger sur la viabilité de cette structure et un déficit important sur l'activité d'hébergement d'urgence en chambre d'hôtel
- Désengagement du Conseil Général de l'Indre dans le financement du CAVA
- Nombreuses difficultés pour l'hébergement d'urgence du fait de la multiplication des sollicitations de familles déboutées du droit d'asile et les conditions d'examen par la Préfecture de l'Indre des demandes de régularisation (procédures anormalement longues, absence de mise en œuvre des décisions d'éloignement)
- Suppression du SAMU Social faute de financements suffisants pour la campagne hivernale 2010-2011
- Création d'un collectif associatif avec Emmaüs, le Secours Catholique, la Banque Alimentaire, le Secours Populaire et la Ligue des Droits de l'Homme
- Mise en place du « Rendez-vous solidaire » destiné à pallier l'absence de maraudes, avec le soutien de la Ville et du CCAS de Châteauroux

2011 :

L'année 2011 a été jalonnée de plusieurs évènements :

- Juillet : interruption des prises en charge à l'hôtel à la suite de l'épuisement des crédits
- Septembre : réorganisation actée, à la demande de l'autorité de tarification, et programmation de la restructuration à partir du mois d'octobre. Celle-ci s'est traduite notamment par : le licenciement économique d'un travailleur social, de deux TISF, du chef de service du pôle économique et le non remplacement d'un travailleur social licencié pour inaptitude médicale.
- Octobre fermeture de l'Auberge Sociale d'Argenton sur Creuse et transfert des places de CHRS éclaté à Châteauroux
- Novembre : modification des horaires des permanences du SIAO à la suite de la réduction des effectifs
- Décembre : inspection de la DDCSPP sur les activités du CHRS

2012 :

- Mars : recrutement du directeur du Pôle Social
- 1^{er} avril départ du Directeur Général, Daniel BENEZRA et restructuration de l'association en deux pôles : le Pôle Social et le Pôle Économique dirigés, chacun, par un directeur.
- Réalisation d'une étude de faisabilité d'un restaurant d'insertion « Planète Sésame »

2013 :

- Création des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) d'une capacité de 8 places. L'établissement est ouvert depuis le 1^{er} août 2013 et financé par l'ARS.
- Création d'un Accueil de Jour pour personnes sans domicile fixe. Ouvert le 5 décembre 2013, il est installé provisoirement dans les locaux du Secours Catholique dans le cadre d'un partenariat.
- Création de 10 places d'hébergement d'urgence installées en partie dans deux appartements.

2014 :

- Transfert de l'activité du CHRS géré par Blanche de Fontarce (anciennement géré par le Centre d'Accueil « Les Écureuils ») à Solidarité Accueil et formation d'un CHRS unique accueillant tout public d'une capacité de 68 places ;
- Transformation des 10 places d'hébergement d'urgence créées en 2013 en place d'urgence CHRS financées par DGF ;
- Création de 10 nouvelles places d'urgence en appartement ;
- Création d'un accueil de jour dénommé « Accueil & Écoute 36 – contre les violences faites aux femmes et au sein du couple ».

2015 :

- Extension de la capacité des Appartements de coordination thérapeutique (ACT) passant de 8 à 10 places.

2016 :

- Création du Centre d'accueil et d'orientation (CAO) d'Issoudun d'une capacité de 40 places destiné à l'accueil des migrants en provenance des campements parisiens et de Calais.

2017 :

- Fermeture du CAVA au 30 juin ;
- Augmentation de la capacité de l'hébergement d'urgence de 3 à 15 places au 1^{er} juin ;
- Augmentation de la capacité d'accueil du CAO de 40 à 50 places en septembre ;
- Arrivée du nouveau directeur du pôle social au 1^{er} novembre ;
- Ouverture pour la campagne hivernale de l'HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile).

2018 :

- Création de 8 places supplémentaires d'hébergement d'urgence pour la période hivernale (du 01 novembre 2018 au 31 mars 2019) ;
- Création de 8 places supplémentaires pour l'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA) pour la période hivernale (du 01 décembre 2018 au 31 mars 2019) ;
- A compter du 01/10/2018, la capacité de la Maison Relais est portée à 20 places soit 4 places supplémentaires ;
- A compter du 01/11/2018, la capacité de l'activité ACT est portée à 13 places.

2019 :

- Mars : Ouverture d'une Structure Expérimentale d'Hébergement et d'Insertion pour les Mineurs Non Accompagnés (SEHIMNA) de 25 places.
- Mars : signature d'une convention pour le transport des femmes victimes de violences en zone rurale devant être mise à l'abri.
- D'Avril à novembre : Expérimentation d'un dispositif d'hébergement temporaire pour des étudiants à l'internant non reconnus mineurs sans solution le week-end.
- Transformation des 50 places du Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO), situées à Issoudun, en places d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) à compter du 1^{er} juillet 2019.
- Recrutement en juillet 2019 d'une chargée de mission pour réorganiser, après une phase de diagnostic, le pôle social et médico-social (et plus particulièrement 115, SIAO, CHRS, hébergement d'urgence).
- 1^{er} décembre 2019 : fin des missions de domiciliation postale non financées
- Décembre 2019 : fin des permanences de premier accueil non financées.
- Départ du directeur du Pôle social en novembre 2019.
- Extension de la capacité des Lits Halte Soins Santé (LHSS) passant de 3 à 4 places.

2020 :

- Janvier :
 - o Recrutement de la Directrice du Pôle Social et Médico-Social
 - o Augmentation de 3 places de la structure expérimentale d'hébergement et d'insertion pour les mineurs non accompagnés passant de 25 à 28 places
- Février : Remise de 20 dispositifs d'alerte « Monshérif » à trois associations œuvrant pour la défense des femmes victimes de violences
- Mars : Gestion de la crise COVID
- Juillet :
 - o Ouverture après travaux du nouvel accueil de jour
 - o Ouverture d'un hébergement d'urgence pour femmes victimes de violences de 10 places.
- Décembre : Distribution des boîtes cadeaux collectées par quatre berrichonnes dans nos différents services.

BILAN COVID-19

Introduction

L'année 2020 a été marquée par l'apparition d'une crise sanitaire mondiale sans précédent. En France, cela s'est traduit par l'adoption de mesures sanitaires strictes et la mise en place de deux confinements : un premier du 17 mars au 11 mai 2020 et un second moins restrictif du 30 octobre au 15 décembre 2020.

Au sein de Solidarité Accueil, les personnels et les publics accueillis ont fait preuve d'une grande résilience malgré les nombreux changements engendrés par cette crise et qui ont bousculés jusqu'aux fondements mêmes de l'accompagnement social et professionnel. Des aménagements ont été mis en place sur tous les dispositifs pour permettre le maintien du fonctionnement malgré les effectifs réduits liés aux confinements et leurs conséquences : arrêts de travail, isolement, fermetures de chantiers et chômage partiel. Les accueils physiques sur site ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Le pôle économique a vu ses chantiers Palettes, Environnement et Rivières fermer lors du premier confinement, engendrant ainsi une mise en chômage partiel d'une grande partie de ses effectifs de terrain. Le service administratif et les chargées d'insertion professionnelle ont été placés en télétravail. Le maintien de l'activité des Potagers de Velles a permis de mettre en valeur la grande capacité d'adaptation des équipes qui ont su maintenir l'activité du site avec un minimum d'effectif.

Le pôle social et médico-social, dont les missions de logement et d'hébergement nécessitent un accompagnement au plus proche des publics, a dû repenser ses pratiques professionnelles afin de s'adapter aux protocoles sanitaires en vigueur et protéger les publics vulnérables tout en se protégeant soi-même. En effet, la sécurité des professionnels et des publics a été un enjeu majeur pour Solidarité Accueil. De par le caractère indispensable de leurs missions, tous les services du pôle social et médico-social ont maintenu une activité adaptée. Seul l'accueil de jour a fermé ses portes. De mars à mai 2020, ses missions ont été assurées par les équipes de la Croix-Rouge Française en lien avec l'équipe SIAO-115.

Désignation d'un référent Covid-19

Au vu de la nature de ses activités, de la charge de travail que représente la mise en place de nouveaux protocoles conformes aux mesures nationales, Solidarité Accueil a fait le choix de désigner, dès le mois de mars 2020, un référent Covid-19 afin d'assurer au mieux la protection des salariés et des publics qu'elle accompagne. Ce choix s'est porté sur la chargée de développement, déjà en charge du respect de la réglementation au sein de l'association. Son rôle a été de créer et de s'assurer de la mise en place et le respect de protocoles sanitaires dans le respect des recommandations nationales. Pour cela, elle a assuré un travail de veille sanitaire pour se tenir informé des nouvelles mesures. Elle a également fait le lien entre l'association, les partenaires et les financeurs dans le cadre de la gestion des suspicions, des cas contacts et des cas positifs. Sur le terrain, la référente Covid-19 a eu en charge l'approvisionnement en équipements de protection individuelle ainsi que leur répartition au sein des différents services. Elle en a assuré la logistique pour prévenir toute pénurie auprès des fournisseurs. Dans un premier temps, Solidarité Accueil a fourni aux personnels sur le terrain, en accord avec l'ARS, ses masques chirurgicaux conservés de la grippe H1N1 ainsi qu'un faible stock de gel hydroalcoolique constitué auprès des pharmacies avant le confinement. Ce stock a permis de sécuriser le personnel avant les distributions gouvernementales mais a nécessité un rationnement lié au temps de présence de chaque professionnel.

Mise en place du plan de continuité de l'activité

Dès le début de cette pandémie, Solidarité Accueil a mis en place un plan de continuité de l'activité s'inscrivant dans une démarche de prévention et de lutte contre la Covid-19. Ce plan se devait de répondre à une double exigence : celle de maintenir une prise en charge de qualité pour les personnes accueillies et de garantir la sécurité des personnels et résidents.

La mise en œuvre de ce plan a nécessité de nombreux changements dans l'organisation de l'association puisqu'il a fallu maintenir le fonctionnement des services malgré un fort taux d'absentéisme, le respect de mesures sanitaires strictes et une forte sollicitation de la part des personnes accueillies dans un climat anxiogène.

Le plan de continuité de l'activité s'est adapté aux spécificités de chaque service. Sa préparation a nécessité une réflexion sur les missions jugées prioritaires aussi bien pour les résidents que pour Solidarité Accueil en elle-même, l'identification des fournisseurs indispensables afin d'anticiper leur indisponibilité. Ce plan a permis d'analyser les impacts de la crise sur le fonctionnement et de mettre en place une organisation et un management en cohérence avec la stratégie associative.

La mise en place de ce plan de continuité de l'activité n'a pu être possible qu'avec la mobilisation de l'ensemble des personnels de Solidarité Accueil.

Aménagement des conditions de travail

Les missions premières de Solidarité Accueil : l'accueil, l'accompagnement, le logement et l'hébergement, n'ont pas permis à tous les professionnels d'être éligible au télétravail. Bien que les missions en extérieur soient suspendues et les visites à domiciles limitées aux urgences, les travailleurs sociaux sont restés très présents auprès des publics pour les rassurer, leur expliquer les mesures gouvernementales, leur fournir des attestations de déplacement et accompagner les familles dans l'organisation de la scolarité à domicile durant la fermeture des établissements scolaires.

De nouvelles pratiques professionnelles ont été mises en place au sein de l'association durant cette crise sanitaire : le télétravail et la mise à disposition.

Le télétravail

Le télétravail a été mis en place pour le personnel éligible à cette activité, principalement administratif dont la présence n'était pas jugée indispensable, afin de limiter les flux de personnes sur les sites et éviter ainsi la propagation du virus. Cette nouvelle activité a mis en exergue le manque de moyen technique de l'association ne lui permettant pas d'équiper en poste informatique tout le personnel en télétravail.

Afin d'assurer la continuité de l'accompagnement social, les travailleurs sociaux ont assuré leurs missions au sein des dispositifs dans un cadre adapté aux mesures Covid. Les postes éligibles au télétravail ont alterné entre télétravail et travail en présentiel afin de limiter les flux de personnes.

La mise à disposition

Avec la fermeture de trois de ses chantiers : Palettes, Rivières et environnement, le site rue de Notz a fermé temporairement ses portes et le personnel administratif et les chargées d'insertion professionnelle mis en télétravail et ponctuellement mis à disposition pour le pôle social et médico-social. Une grande majorité des salariés en insertion a été mise en chômage partiel ainsi que les encadrants techniques.

Le caractère essentiel des Potagers de Velles a permis le maintien de son activité. Cependant, les effectifs réduits, liés aux différents arrêts de travail, ont nécessité la mise en place d'une mise à disposition de salariés sur la base du volontariat. Des encadrants techniques et des salariés en insertion d'autres chantiers sont donc intervenus aux Potagers de Velles en renfort des équipes permanentes.

Définition des statuts des salariés durant le confinement

Statut	Définition
En poste	Assure ses missions sur site tout en respectant les règles sanitaires.
Télétravail	Assure ses missions à distance sur son créneau horaire normal.
Mise à disposition	Assure une mission de remplacement sur un autre service.
Personnel vulnérable	En arrêt car répondant à un ou plusieurs critères de vulnérabilités définis dans le Décret n° 2020-521 du 5 mai 2020.
Garde d'enfant	En arrêt pour assurer la garde d'enfant durant la fermeture des écoles. Pour les postes non éligibles au télétravail.
Chômage partiel	Principalement appliqué sur les chantiers du pôle économique déclarés non essentiels.

Fracture numérique

Bien qu'il ait été difficile pour Solidarité Accueil d'équiper informatiquement les personnels en télétravail, la plus grande difficulté s'est faite ressentir auprès des publics accueillis et plus particulièrement pour les familles avec des enfants scolarisés qui n'ont ni accès internet ni outil informatique pour rester en lien avec les établissements scolaires. Afin d'éviter, d'accentuer les inégalités scolaires déjà présentes, les travailleurs sociaux sont devenus le maillon intermédiaire entre les enseignants et les familles afin de garantir au mieux la scolarité des enfants en distanciel. Leur rôle crucial a été de recevoir les cours et les devoirs, les transmettre aux familles puis les renvoyer aux enseignants. Lors du second confinement, les établissements scolaires sont restés ouverts ce qui a permis d'éviter une nouvelle mise en difficulté des familles face à la scolarité en distanciel.

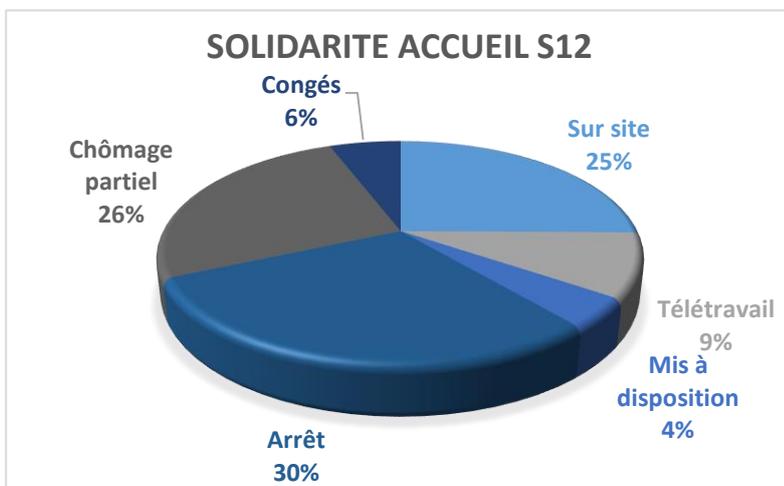
Mise en place de nouveaux partenariats

Solidarité Accueil a mis en place de nouveaux partenariats afin de répondre aux nouveaux besoins émergeant liés à la crise sanitaire. Dans le cadre d'une convention, la Fondation Bouygues Télécom a fait don de box 4G afin de permettre à nos publics d'avoir accès à Internet.

Avec la mission « Mieux vivre à l'hôtel », qui développe des actions pour améliorer le quotidien des familles hébergées en hôtel social en Ile-de-France, nous avons pu offrir à nos personnes hébergées des kits sanitaires durant le confinement et des cadeaux aux enfants pour Noël.

Quelques chiffres

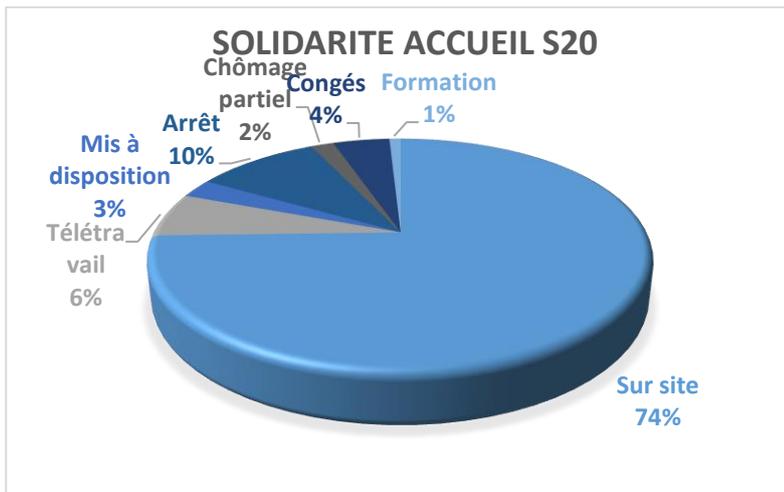
1^{ère} semaine du 1^{er} confinement



Les premières semaines de confinement ont concentré un fort taux d'absentéisme lié principalement aux gardes d'enfants. Peu de cas ont concerné des arrêts de travail dérogatoire dans le cadre d'un isolement pour cas contact.

La mise à disposition a principalement concerné les Potagers de Velles et le Foyer collectif du site de Charles de Gaulle dont le fonctionnement ne permet aucune interruption d'activité. Les professionnels ont fait preuve, au travers de cette pratique, d'une solidarité entre collègues et d'intérêt quant au bien-être des résidents.

Dernière semaine du 1^{er} confinement



Les congés posés ont été maintenus pour prévenir de l'épuisement des professionnels si le confinement venait à se prolonger sur une longue période.

Le chômage partiel a concerné, dans un premier temps, le pôle économique avec la fermeture de trois chantiers d'insertion.

Le télétravail mis en place a été partiel afin de permettre aux professionnels éligibles de se rendre au moins une fois par semaine sur site. Seuls les personnels du pôle économique et les secrétaires ont été placés en télétravail à temps complet avec transfert de ligne.

Conclusion

La crise sanitaire de 2020 a été une épreuve pour tous. Elle a eu de nombreux impacts sur la population de manière générale : appauvrissement, détérioration des conditions de vie, impact psychologique et autres. Et de nouvelles conséquences sont à prévoir dans les années à venir. Au sein de Solidarité Accueil, cette crise a engendré un épuisement physique et moral des professionnels et des résidents, lié aux incertitudes, restrictions et changements profonds des habitudes.

Malgré ces épreuves, la crise a mis en exergue la résilience des publics accueillis, l'abnégation des professionnels. Elle a permis un renforcement de la cohésion d'équipe et entre les professionnels des différents dispositifs qui, en temps normal, ne se côtoient que rarement du fait des différents sites géographiques de Solidarité Accueil.

En 2021, la crise sanitaire impacte toujours nos activités professionnelles, les mesures sanitaires sont devenues la norme et les pratiques professionnelles adaptées. L'accompagnement social et professionnel tel qu'il existait avant cette pandémie n'est plus. La fin de la crise devrait marquer un tournant dans les pratiques de tous les professionnels.

PÔLE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL



DISPOSITIFS VEILLE SOCIALE

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIAO / 115
Accueil de Jour
Dispositif femmes victimes de violences
Accueil et Ecoute 36

DISPOSITIFS HEBERGEREMENTS / LOGEMENTS

Dispositifs d'hébergements logements
généraliste :
CHRS
URGENCE
MAISON RELAIS

DISPOSITIFS MIGRANTS

Hébergement d'Urgence pour
demandeurs d'asile (HUDA)
Structure Expérimentale d'Hébergement
et d'Insertion des Mineurs Non
Accompagnés (SEHIMNA)

DISPOSITIFS MEDICO-SOCIAUX

Lits Halte Soins Santé (LHSS)
Appartement de Coordination
Thérapeutique (ACT)

1. PÔLE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

AVANT PROPOS

L'année 2020, a été marquée par la crise sanitaire COVID 19, crise sans précédent, inquiétante et déstabilisante. Nous devons chaque jour réorganiser les services en fonction de la présence ou de l'absence des professionnels, réadapter nos pratiques professionnelles (maintenir du lien, suspendre les accompagnements physiques sauf urgence, s'assurer de l'accès à l'alimentation, à la scolarité, aux soins...), traiter les urgences sans les ressources partenariales habituelles, être dans l'action tout en essayant d'anticiper, gérer les confinements des personnes en suspicion ou déclarées COVID, continuer à assurer un accompagnement sécurisé, mettre à l'abri toutes les personnes à la rue...

Dans le cadre des missions essentielles de l'État et afin de garantir la continuité des services auprès des publics vulnérables, tous nos dispositifs sont restés ouverts. Nous avons dû faire front de tous bords, dans un contexte angoissant et incertains. Lors du premier confinement, ce virus mortel était totalement inconnu (origine, transmission, moyens de protection...). Les seules informations se limitaient à l'égrenage quotidien du nombre de morts en augmentation constante. Nous devons à la fois soutenir les personnes accueillies, un peu plus fragilisées (gestion des addictions, décompensation, dépression, prise de produits illicites trafiqués...) et les professionnels exposés inquiets pour leur propre santé.

Nous avons dû organiser la continuité de l'activité tout en s'adaptant aux contraintes sanitaires et législatives en évolution constante, prendre toutes les mesures de protection sanitaire tant pour les usagers que pour les professionnels sur le terrain, rechercher du matériel de protection (masques, gel, nettoyant) qui nous faisaient cruellement défaut ; puis, par la suite, gérer le matériel mis à disposition par les services de l'État (DDCSPP, ARS), (commandes, livraisons, répartition par service, distribution...). À cette fin, nous avons créé immédiatement un poste référent COVID en charge de l'élaboration des protocoles sanitaires, de la signalétique, du plan de continuité de l'activité, de la mise en conformité du document unique d'évaluation des risques en intégrant le risque COVID...

Si nous n'avons pas pu faire appel au personnel médical, totalement mobilisé sur la prise en charge de l'épidémie, nous avons pu, dans les situations les plus critiques nous appuyer sur les infirmières libérales (intervenant au CHRS collectif). Les services financiers et les ressources humaines ont été également très sollicités pour établir l'ensemble des déclarations pour les professionnels confinés, informer sur les droits, gérer les plannings des professionnels mutualisés et les mouvements d'affectation provisoire en interne, réaffecter les outils de travail (ordinateurs, téléphones) sous dotés, suivre la législation et les décrets d'application.

Les services financiers ont été également sous tension, avec la charge supplémentaire des surcoûts CoVid et des remontées mensuelles à la DDCSPP. Nous étions en lien quotidien avec les services de l'État pour les remontées de données de prises en charge, puisque toutes les personnes à la rue devaient être hébergées.

Préoccupés par le devenir des femmes victimes de violences durant le confinement, nous avons mis en place une astreinte 24 heures sur 24 heures, 7 jours sur 7 via le service « Accueil et Écoute 36 ». Nous avons également travaillé en collaboration avec la Croix-Rouge qui a assuré le fonctionnement du gymnase en journée pour accueillir les personnes à la rue et assurer des repas.

En parallèle, nous avons poursuivi la réorganisation de nos services, même si nous avons accusé un certain retard.

Nous avons eu, une année très éprouvante, puisque la pandémie a affecté la quasi-totalité de l'année 2020 et s'est poursuivie au-delà. Nos publics ont été particulièrement fragilisés par le confinement et nous avons dû gérer des crises importantes. L'ensemble des salariés s'est mobilisé pour continuer d'accompagner de manière la plus efficiente possible tous nos publics. Les salariés ont été affectés sur des services découverts et ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme, de créativité, de bienveillance. La capacité d'adaptation développée durant cette crise dénote la solidité de l'Association à pouvoir affronter des événements de grandes ampleurs imprévus.

Selon l'adage du philosophe Friedrich Nietzsche, nous avons l'expérience de : « Ce qui ne nous tue pas nous rend plus forts ! » :

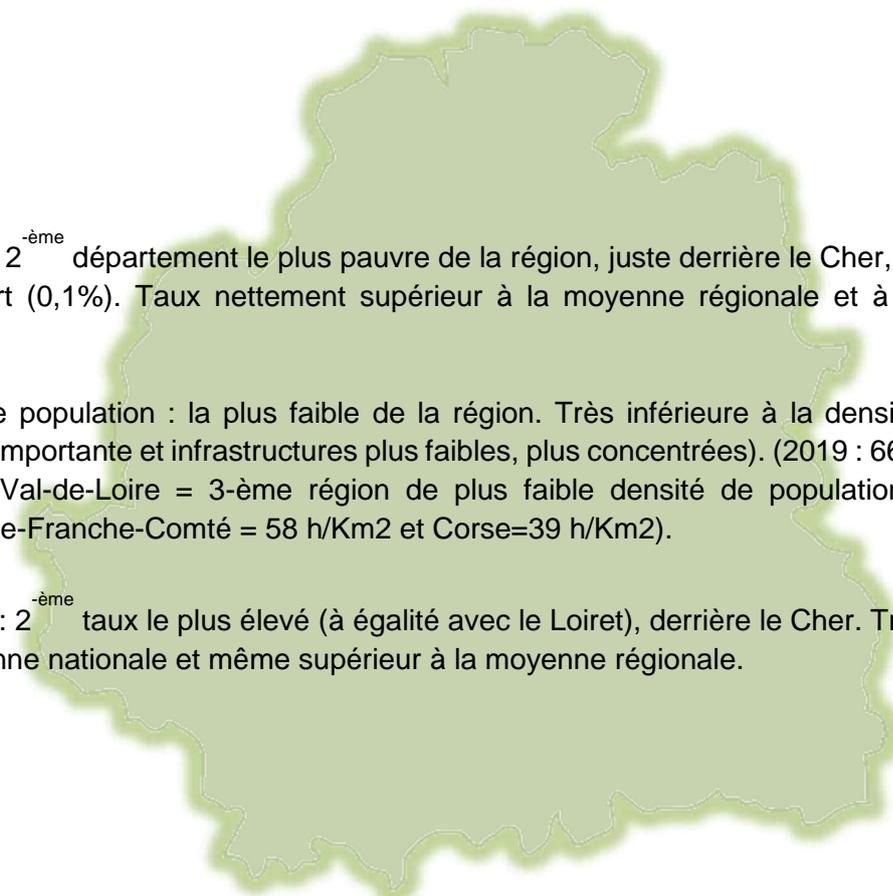
Nous garderons le meilleur pour continuer à avancer.

! Mise en garde : *En raison de la particularité de l'année 2020 et l'impact de la pandémie sur notre activité, les données sont à analyser avec prudence et ne pourront faire l'objet d'une analyse comparative pluriannuelle pertinente. Elles sont, avant tout un indicateur de la charge de l'activité 2020.*

Au regard du contexte, nous avons dû prioriser nos actions, aux dépens de certaines actions reportées.

Spécificités du Département de l'Indre

(source Insee, 2016)

- 
- Pauvreté : 2^{-ème} département le plus pauvre de la région, juste derrière le Cher, avec un très faible écart (0,1%). Taux nettement supérieur à la moyenne régionale et à la moyenne nationale.
 - Densité de population : la plus faible de la région. Très inférieure à la densité nationale. (= ruralité importante et infrastructures plus faibles, plus concentrées). (2019 : 66 h/Km² pour le Centre-Val-de-Loire = 3-ème région de plus faible densité de population de France (Bourgogne-Franche-Comté = 58 h/Km² et Corse=39 h/Km²).
 - Chômage : 2^{-ème} taux le plus élevé (à égalité avec le Loiret), derrière le Cher. Très supérieur à la moyenne nationale et même supérieur à la moyenne régionale.

	Région	Indre	Indre et Loire	Cher	Eure et Loir	Loir et Cher	Loiret	France
Taux de Pauvreté (à 60%)	13,2%	14,8%	12,8%	14,9%	12,2%	12,8%	13,2%	14%
Densité de population (Nb h/Km) ²	65,8	32,9	98,9	42,4	73,8	52,5	99,5	1 22,1
Taux de chômage	13%	13,2%	12,8%	14,2%	12,5%	12,5%	13,2%	10%

1.1. Service Intégré d'Accueil et d'Orientation SIAO/115

Loi ALUR du 24 mars 2014

favoriser l'accès au logement et la fluidité des parcours de l'hébergement vers le logement

Recenser les places d'hébergement, les logements en résidence sociale et les logements d'intermédiation locative

Gérer le service d'appel téléphonique 115

Veiller à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique des personnes ou des familles, traiter équitablement leur demande et leur faire des propositions d'orientation adaptées

Suivre le parcours des personnes ou des familles jusqu'à stabilisation de leur situation

Contribuer à l'identification des personnes en demande d'un logement

Assurer la coordination du dispositif de veille sociale et la coordination des différents acteurs

Produire des données statistiques d'activité, de suivi et de pilotage du dispositif A.H.I.

Participer à l'observation sociale

SIAO 115

- mise à l'abri des personnes à la rue (hôtels, abris de nuit, HU hivernal)
- 115 n° téléphonique gratuit d'urgence sociale, anonymat, unconditionalité d'accueil
- appel de la personne ou tout autre personne signalant
- 24h/24, 7j/7, 365 jours par an
- écoute, soutien, orientation, lien avec maraude

ETP : 1,97
BOP 177

SIAO INSERTION

- orientation vers les dispositifs d'hébergement/logement adaptés (HU, CHRS, maisons relais, FJT, pensions de famille..)
- sur prescription d'un référent social via le SI avec évaluation sociale
- soumis à conditions selon les dispositifs
- ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

ETP : 1,52
BOP 177

1.1.1. Faits marquants

- ✚ Crise sanitaire COVID : mise à l'abri de toutes les personnes à la rue, pendant les périodes de confinement sanitaire et de couvre-feu.
- ✚ Remontées journalières conséquentes nécessaires au pilotage des services de l'État pour identifier les besoins territoriaux des personnes à la rue et en hébergement.
- ✚ Recensement de tous les cas COVID dans les dispositifs pour une orientation des personnes vers les centres d'hébergement spécialisés COVID.
- ✚ Maintien de l'ouverture des dispositifs hivernaux jusqu'au 31 décembre 2020.
- ✚ Fusion du logiciel SI 115 et SI insertion, en septembre 2020 : les dysfonctionnements importants du logiciel, liés à la fusion des 2 SI (SI insertion et SI 115), ont désorganisé les SIAO. Les données sont inexploitable car non fiables. Ainsi, des demandes d'hébergements ont totalement disparu alors que des anciens dossiers réapparaissaient ... Les données diffèrent d'une extraction à l'autre. Les correctifs apportés ont recréé des nouvelles erreurs. Les chiffres clés fiables sont donc limités et garantis par nos bases tierce.
- ✚ Recrutement en décembre 2020 d'un chargé de statistiques en intérim afin de créer un observatoire social efficient.
- ✚ Audition du SIAO 36 dans le cadre de l'audit national des SIAO, représentant les SIAO de moins de 5 ETP.

1.1.2. Chiffres clés

1.2. SIAO 115

On observe une activité en très forte augmentation liée au contexte sanitaire. Toutefois, cette augmentation démontre les besoins réels non couverts hors pandémie, et, met en lumière, le problème du non recours. À noter qu'en raison du confinement, les hébergements chez des tiers, solutions amicales ou familiales, souvent précaires, n'ont pu s'opérer et ont pris fin.

Nous avons, également, eu plus d'appels non adaptés. En effet, le 115 est réservé aux personnes sans domicile et sans ressources (ou faibles). Il ne s'adresse, par exemple, pas aux personnes qui ont un logement ou un hébergement et qui n'auraient plus de train pour rentrer chez eux.



10 549 nuitées hôtelières, dont plus de **5 000 entre avril et juin.**

1 886 nuitées en mai 2020 :



4 fois supérieur à mai 2019

46% par rapport à 2019



76% de ménage avec enfant(s),



20% d'enfants



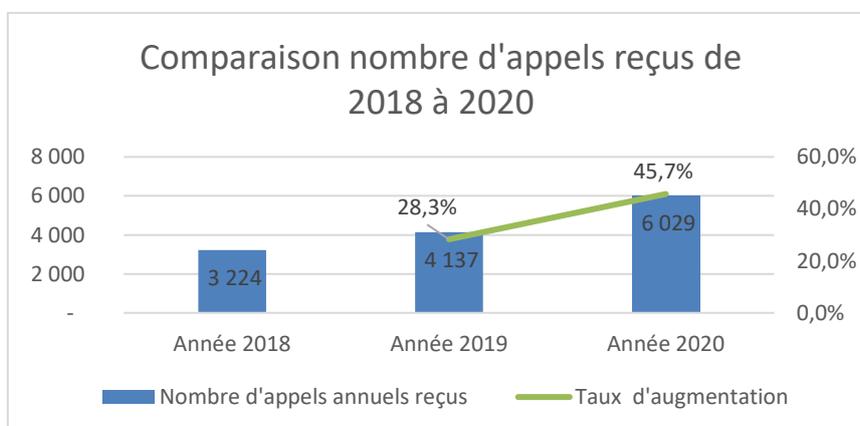
Moyenne d'âge 28 ans



Catégorie la plus représentée reste les

25-39 ans,

Avec un taux de 25%.



1.2.1. Le 115, c'est aussi

<p>9 abris de nuit (31 places)</p>	<p>2409 nuitées</p> <ul style="list-style-type: none"> - 359 personnes sur l'année (167 personnes différentes) - 255 ménages (121 ménages différents) 	<p>73% de personnes isolées dont 67% d'hommes</p> <p>Age moyen 24 ans</p>
--	--	---

1.3. SIAO Insertion

« Le département de l'Indre se caractérise par une très faible tension sur son parc social avec une demande pour une attribution, soit l'un des taux les plus faibles de France (4,6 en moyenne au niveau national). De fait, le nombre de demandes auprès du SIAO est peu élevé avec 1107 demandes pour le SIAO 115 en 2017 (mais avec un taux d'admission de 51,58%) et 1651 demandes (829 personnes) pour le SIAO Insertion.

Malgré un faible taux de tension dans le parc social, le département fait face à une saturation de ses dispositifs d'hébergement et un très fort taux d'occupation des dispositifs de logements adaptés. Le SIAO connaît en effet une forte demande venant des étrangers hors UE qui représentent 79% de la demande totale (soit 2146 personnes). »¹

Population INSEE (estimation au 1 ^{er} janvier 2020)	Taux de pauvreté à 60% ² (INSEE 2017)	Taux de tension dans le parc social ³ SNE 2018	Taux de demandes d'hébergement auprès du 115 non pourvues (DNP) ⁴
217 139	14,5%	1,1	6,5%

Places	144 demandes d'hébergement /logement adapté 137 ménages différents 60% d'hommes 40% de femmes	Age moyen 33 ans Personne la + âgée : 78 ans Personne la + jeune : 18 ans
--------	--	---

1 Accompagnement au déploiement du Plan quinquennal pour le Logement d'Abord et la lutte contre le sans-abrisme en France (2018-2022). Analyse monographique de l'Indre. 2020. Source KPMG.

2 Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée au seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee mesure la pauvreté monétaire de manière relative, ici le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

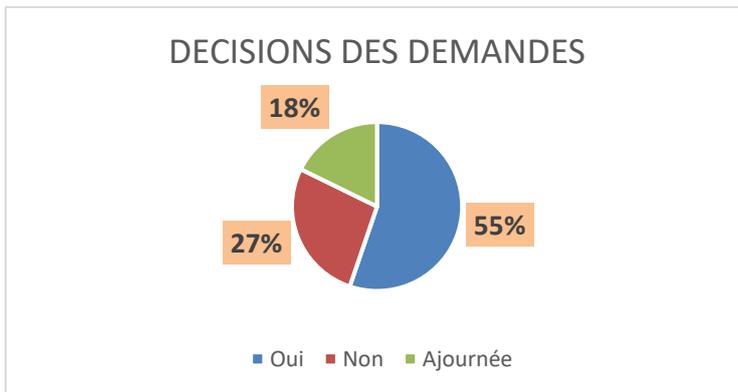
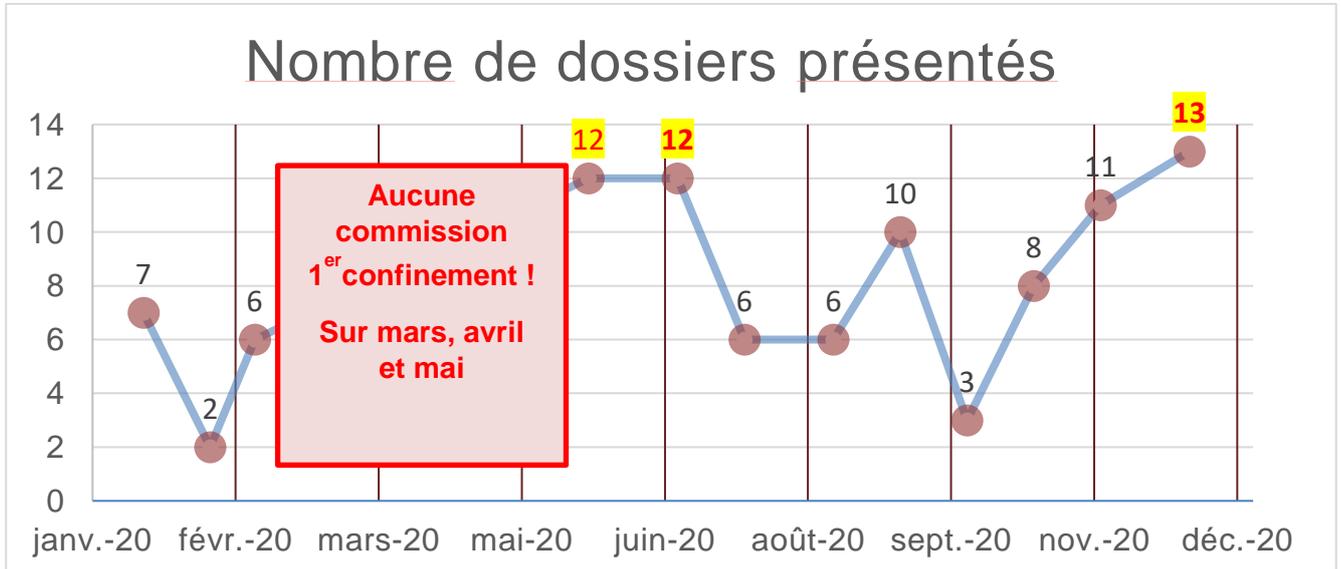
3 Ratio entre le nombre total de demandes actives au 31/12/2018, et le nombre d'attributions réalisées au cours de l'année 2018

4 Moyenne et taux de demandes d'hébergement non pourvues de la semaine 11 à 23 de l'année 2020. Une DNP est une « demande d'hébergement formulée auprès du 115 n'ayant pas été satisfaite pour l'un des quatre motifs suivants : « Absence de places disponibles », « Absence de places compatibles avec la composition du ménage », « Problème de mobilité (handicap) » et « Fin de prise en charge 115 ».

1.3.1. Commissions « logement d'abord »

Objectif premier de la politique de l'État, favoriser le « logement d'abord ».

C'est la tenue de 12 commissions, pour l'étude de 96 dossiers.



94% des refus sont des décisions de la commission et 8 % sont des refus usagers.

1.3.2. Perspectives 2021

- ✚ Création d'une entité unique SIAO 115-INSERTION avec une convention unique et un budget unique.
- ✚ Finalisation du règlement de la commission logement d'Abord.
- ✚ Renfort humain pour développer un réel observatoire social.
- ✚ Projet d'une halte de nuit comme dispositif complémentaire de mise en protection dans un contexte de périodes ininterrompues qui se succèdent de « grand froid » « canicule » et « crise sanitaire ».

1.4. Accueil de Jour



1.4.1. Faits marquants

- ✚ Fermeture sur la période du 1^{er} confinement mars avril
- ✚ Fermeture pour travaux juin juillet
- ✚ Ouverture de nouveaux locaux plus adaptés, accès PMR
- ✚ Limitation de l'accueil en raison de la jauge sanitaire

1.4.2. Chiffres clés

**Fermeture du 19/03 au 10/07
inclus cause COVID &
travaux d'aménagement**

**1 466 passages
sur l'année 2020**

1 090 hommes

281 femmes

95 enfants

**Une majorité
d'hommes seuls**

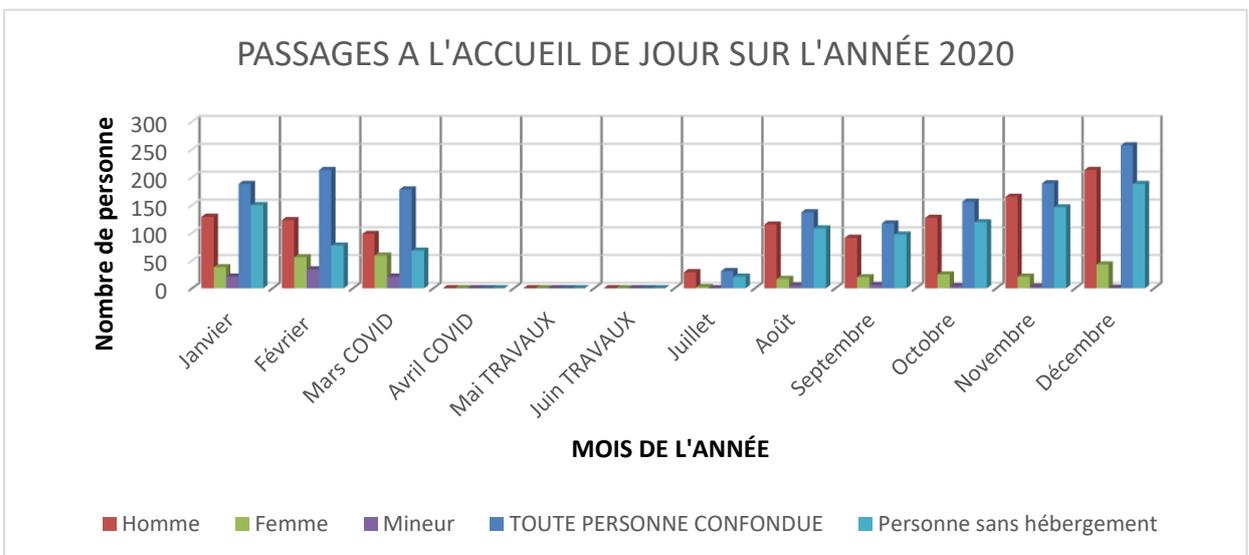
81 %

**Une majorité de personne sans
hébergement**

79 %

Depuis son ouverture, l'accueil de jour était installé dans les locaux du Secours Catholique mis à disposition le temps de la réalisation de travaux de réhabilitation d'un local acheté par l'Association. Ce nouvel accueil modernisé et adapté PMR devait ouvrir en avril mais les travaux ont accusé un fort retard en raison du confinement. L'accueil de jour n'a pu ouvrir que le 10 juillet.

Depuis la réouverture en juillet, nous constatons une augmentation régulière de la fréquentation de ce service, toujours limité au niveau de la jauge sanitaire. Un roulement est nécessaire pour permettre à un maximum de personnes d'y accéder.





1 250 petits déjeuners ou cafés seuls



348 douches



263 entretiens



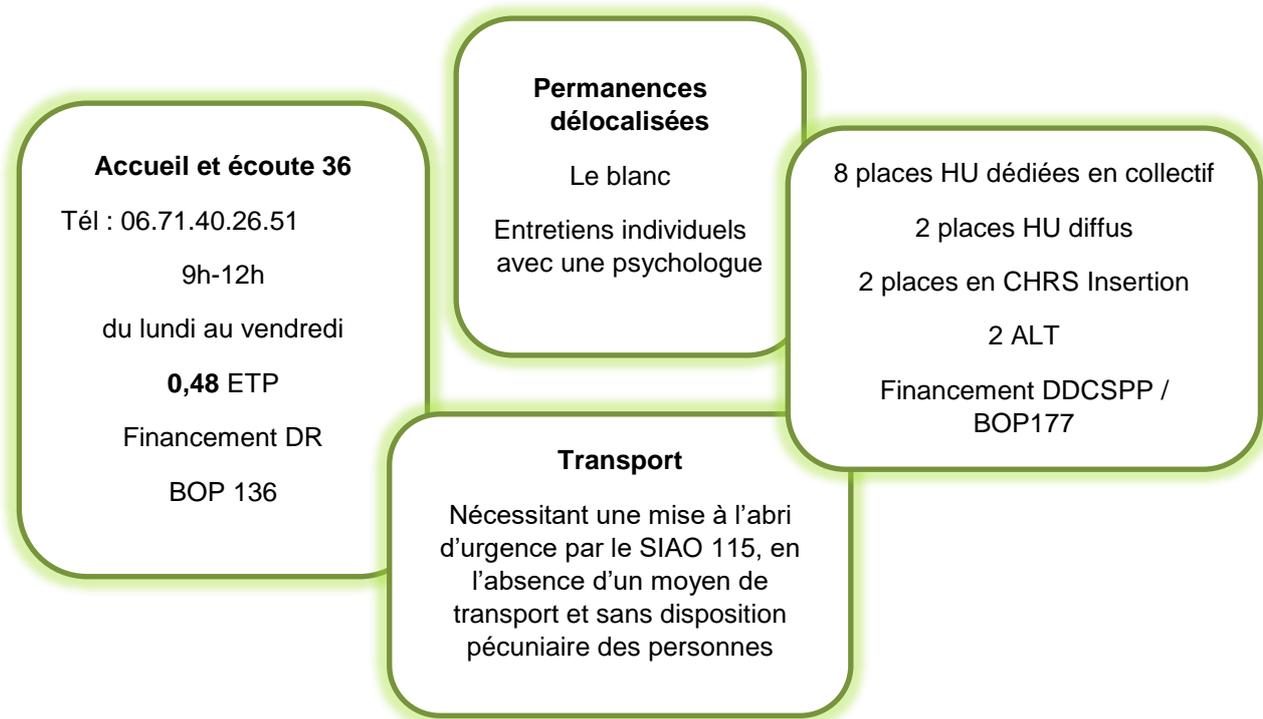
9 lavages

Suite à la mise en place de cette prestation au 18 novembre.

1.4.3. Perspectives 2021

- ✚ Renfort de personnel
- ✚ Renforcer le bénévolat et s'appuyer sur les compétences pour créer des ateliers
- ✚ Élargir la plage horaire d'ouverture en continu de 9 heures à 18 heures

1.5. Dispositifs Femmes victimes de violences



1.5.1. Faits marquants

- ✚ Mise en place d'une permanence téléphonique 24h//24h, 7j/7, dédiée aux femmes victimes de violences pendant toute la durée du 1er confinement, dans le cadre d'Accueil et Écoute 36 et fermeture des permanences physiques
- ✚ Mise en place d'entretiens individuels téléphoniques avec la psychologue pour pallier les entretiens physiques, dans le cadre des permanences délocalisées (lors du 1^{er} confinement)
- ✚ Création en juillet de 8 places d'hébergement d'urgence en collectif et 2 dispositifs ALT (1000 places créées sur l'ensemble du territoire national)
- ✚ Kits MONSHERIF (d'alerte d'urgence) remis à nos services par la mairie de Châteauroux
- ✚ Kits de premières nécessités dans le cadre d'un partenariat du CCAS de Châteauroux avec la Banque Alimentaire et Solidarité Accueil pour répondre aux besoins lors d'un départ pour une mise en protection urgente
- ✚ Signature d'une convention hôtelière pour assurer la restauration des femmes victimes de violences avec ou sans enfant. En l'absence de ressource
- ✚ Nouveau protocole départemental de lutte contre les violences faites aux femmes
- ✚ Mise en place de la cellule opérationnelle VIF, violences intra-familiales, sous l'égide de Madame TAMIL, sous-préfète du Blanc, référente départementale dans la lutte contre les violences faites aux femmes

1.5.2. Accueil et Écoute 36, c'est

1.5.2.1. Chiffres clés

UNE EXPÉRIMENTATION CONCLUANTE

Le transport des femmes
victimes de violences avec
ou sans enfant dans le
département de l'Indre,
situées en zones rurales,
vers un hébergement
d'urgence

1/3 des victimes mises à
l'abri sont concernées

14 personnes transportées

8 femmes (dont 5 seules)

6 enfants



UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE

LES PERMANENCES
DÉLOCALISÉES à LE BLANC
en collaboration avec le centre
social.

Entretiens individuels avec une
psychologue (Solidarité
Accueil)

Groupe de paroles (centre
social financement CAF)

122 permanences
dont 83 en présentiel
et 39 téléphoniques
11 nouvelles femmes



425 appels reçus dont 265 de victimes.
 36 personnes différentes identifiables
 dont 3 hommes victimes
 Le motif principal est
 39% de l'écoute
 20% de l'information
 15% un entretien physique

38 entretiens à la permanence sur l'année.
 ↘ 50% par rapport à 2019
 Pas d'accueil physique pendant le 1^{er} confinement
 19 personnes différentes

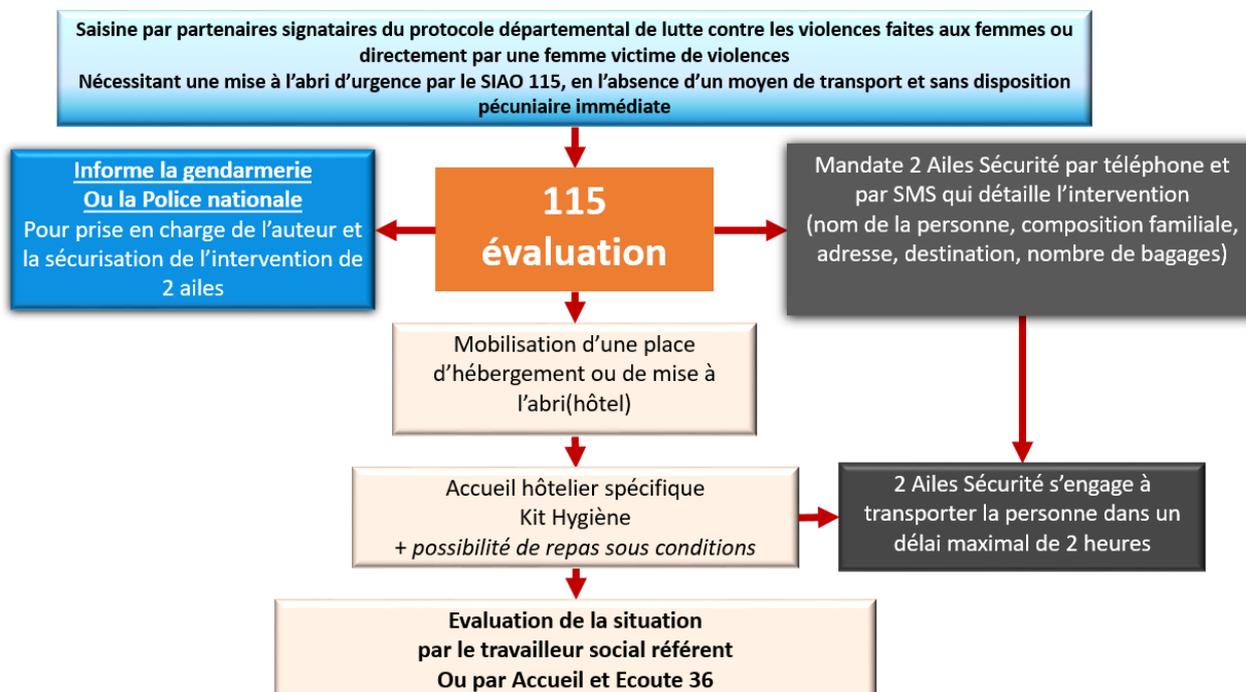


Les tranches d'âge les plus affectées

1. 40 à 50 ans
2. 30 à 40 ans



Elles sont victimes à 82% de violences « multiples » (psychologiques, physiques sexuelles, verbales économiques)



Dès leur appel au 115, les femmes victimes de violences et leur(s) enfants sont mises à l'abri en raison des dangers graves qu'elles peuvent encourir. Il ne s'agit là que d'une première étape, extrêmement fragile, qui peut basculer très rapidement vers un retour à domicile. Les conditions d'accueil, de confort, de sécurité et d'accompagnement sont des gages pour éviter des allers et retours. Si le 115 permet une mise à l'abri en urgence, l'orientation vers des dispositifs plus pérennes doit se faire pour éviter ces retours. Les phénomènes d'entreprise inhérents à la violence conjugale, les traumatismes subis, l'instauration d'une relation de dépendance complexe constituent des freins importants pour s'extraire de cette spirale. Les enfants, très exposés psychiquement et dans certains cas physiquement sont des victimes, à part entière, mais bien souvent oubliés dans les prises en charge. L'hébergement d'urgence en collectif, qui a ouvert, en juillet 2020, nous permet d'observer les symptômes manifestés. Nous recherchons des prises en charge spécialisées.

C'EST AUSSI

8 foyers différents transportés vers une mise à l'abri



892 km parcourus depuis juin 2019

Depuis le **16 juillet 2020** à l'ouverture du HU collectif dédié
14 personnes prise en charge
10 femmes et 4 enfants
 Le plus jeune enfant est âgé de **1 an**
 Soit **1 311 nuitées**

789 nuitées à l'hôtel

58 victimes, dont 39 adultes
68% sont parties volontairement
3% vers du logement
29% dispositifs hébergement
339 petits déjeuners
329 déjeuners
367 diners



1 353 nuitées dans les places dédiées

2 places HU & 2 places CHRS diffus

112 % d'occupation

1.5.2.2. *Perspectives 2021*

- ✚ Développer Accueil et Écoute 36 pour un fonctionnement à la journée et équipé comme un accueil de jour dans le cadre du pilotage en vue d'un projet de création d'un espace dédié aux droits des femmes
- ✚ Étendre les permanences délocalisées sur d'autres communes du département
- ✚ Renforcer l'accompagnement sur le dispositif d'hébergement collectif
- ✚ Investiguer sur les possibilités de prises en charge spécialisées des enfants

PÔLE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL



CHRS

CHRS Collectif
CHRS Diffus
CHRS Urgence
Stabilisation

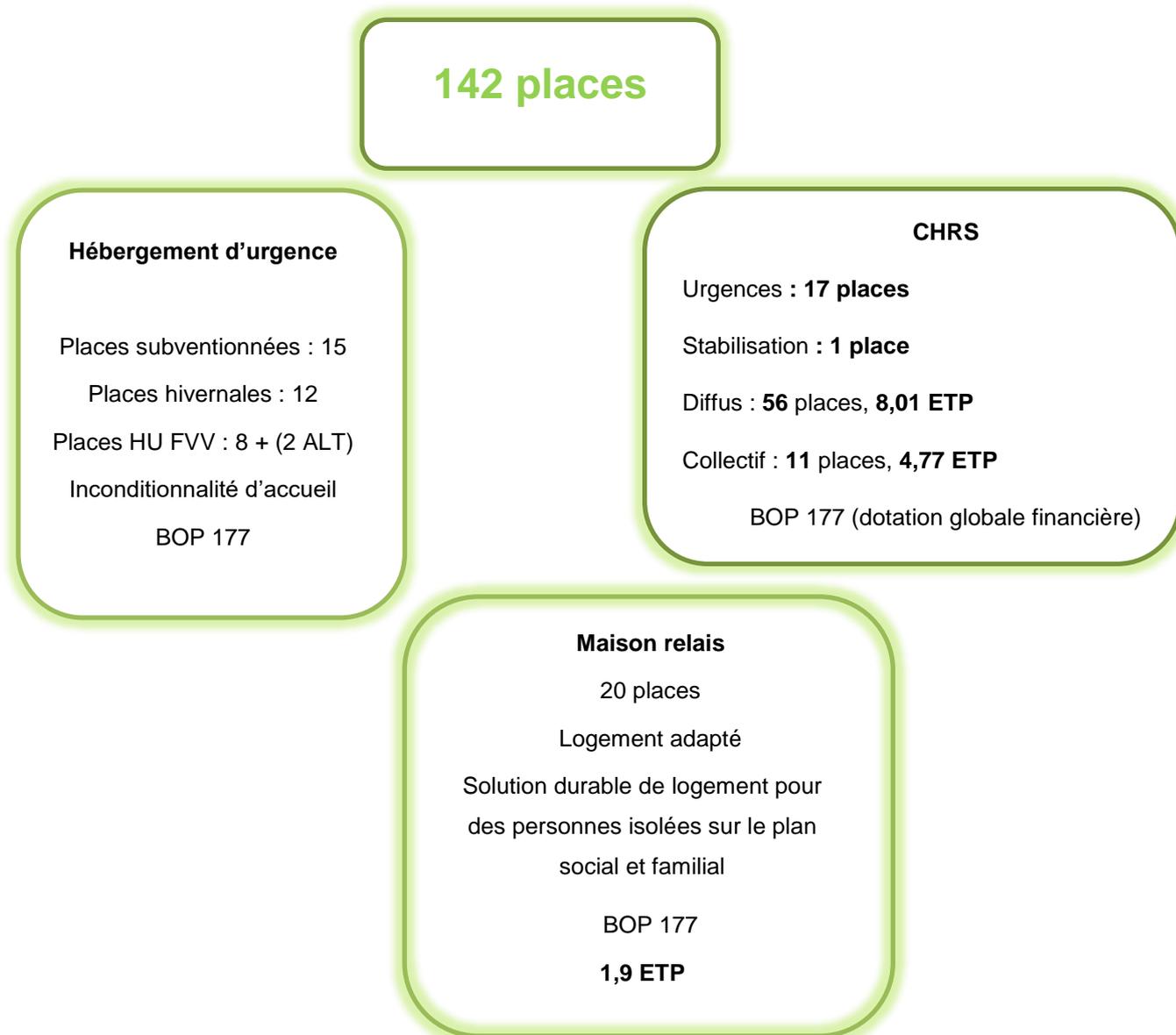
HEBERGEMENT URGENCE

Places subventionnées
Places hivernales
Places victimes de violences

LOGEMENT

Maison relais

1.6. Dispositifs Hébergement Logement Généralistes



1.6.1. Faits marquants

- ✚ Maintien des places d'hébergement hivernales jusqu'au 31 décembre 2020
- ✚ Accompagnement très conséquent de publics vulnérables pour faire face à la crise sanitaire
- ✚ Mise en place d'analyse des pratiques
- ✚ Travail de réorganisation CHRS diffus et regroupé pour répondre aux contraintes financières ENC (étude nationale des coûts) (120 000€ d'économie sur 4 ans pour le CHRS collectif)

1.6.2. Activité

Les dispositifs d'hébergement se déclinent en différentes catégories, ayant chacun des spécificités sur le public accueilli, le type d'accompagnement, les conditions d'accueil.

<p>CHRS HU</p> <p>17 places</p> <p>41 personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 adultes (moyenne d'âge 24 ans) - 39 % d'enfants (moyenne d'âge 7 ans) <p>Taux d'occupation : 85 %</p>	<p style="text-align: center;">CHRS DIFFUS</p> <p>23 appartements</p> <p>114 personnes 72 adultes</p> <p>41% d'enfants (dont 26 % de – de 10 ans)</p> <p>Moyenne d'âge : 35 ans sans les enfants & (25 ans avec les enfants)</p> <p>Moyenne d'âge des enfants : 8 ans</p> <p>96 % de taux d'occupation</p>
<p style="text-align: center;">CHRS COLLECTIF</p> <p>11 places réparties sur 8 chambres Hommes isolés uniquement</p> <p>26 personnes accueillies</p> <p>Taux d'occupation de 92 %</p> <p>Age moyen : 31 ans</p> <p>58 % sans ressources</p>	<p>MAISON RELAIS</p> <p>20 places personnes isolées</p> <p>22 personnes logées</p> <p>16 hommes et 6 femmes</p> <p>98 % taux d'occupation</p> <p>Personnes logées depuis :</p> <p>Plus de 10 ans -> 5</p> <p>Entre 5 et 10 ans -> 5</p> <p>Entre 1 an et 4 ans -> 10</p> <p>Moins d'un an -> 2</p>
<p style="text-align: center;">CHRS STABILISATION</p> <p>1 place stabilisation excentrée</p> <p>78 % de taux d'occupation</p> <p>Age moyen : 23 ans</p>	

HU SUBVENTIONNE

15 places
26 personnes hébergées

Taux occupation : 103 %

Enfants de moins de 3 ans : 27 %
Moyenne d'âge des enfants : 2 ans

Moyenne d'âge des adultes : 32 ans

83 % des adultes sont des femmes

HU HIVERNAL

12 places

Nombre de personnes accueillies : 30
(19 adultes & 11 enfants)

Nombre de nuitées : 3 964
Taux d'occupation : 90,26 %
Durée des séjours des sortants (17 sorties)

Durée de séjour de 30 à 180j	10
Durée de séjour >180j	7

1.6.3. Perspectives 2021

- ✚ Transformation de places diffus en places CHRS collectif afin de réduire le coût place sur le CHRS collectif et de rentrer dans la fourchette nationale de l'ENC.
- ✚ Répondre au 120 000 € d'économie sur 4 ans.
- ✚ Ouverture du CHRS collectif aux couples
- ✚ Unifier le CHRS sous une même entité et même direction
- ✚ Améliorer les prises en charge en passant d'un référent éducatif par dispositif à un référent parcours qui suit la personne tout au long de son parcours au sein de Solidarité Accueil
- ✚ Développer la qualité de la prise en charge avec une double référence éducateur, moniteur éducateur, et un travail sur le savoir habiter avec une TISF

PÔLE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL



DISPOSITIFS MIGRANTS

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)

Structure Expérimentale d'Hébergement et d'Insertion des
Mineurs Non Accompagnés (SEHIMNA)

1.7. Dispositifs migrants

HUDA

50 places en
Hébergement d'Urgence
pour Demandeurs d'Asile

Appartement en diffus sur
la commune d'Issoudun

Hommes isolés

Orientation OFII

BOP 107

3,98 ETP

SEHIMNA

Service Expérimental
d'Hébergement Insertion des
Mineurs Non Accompagnés

28 places (mineurs isolés
hommes ou femmes)

Orientation ASE

Financement Conseil

Départemental

5,25 ETP

1.7.1. Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

1.7.2. Faits marquants

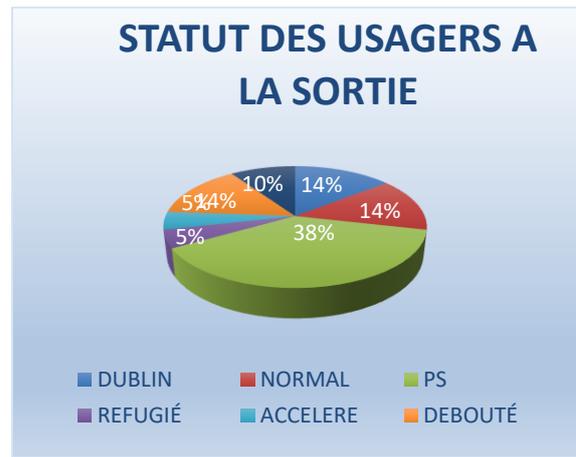
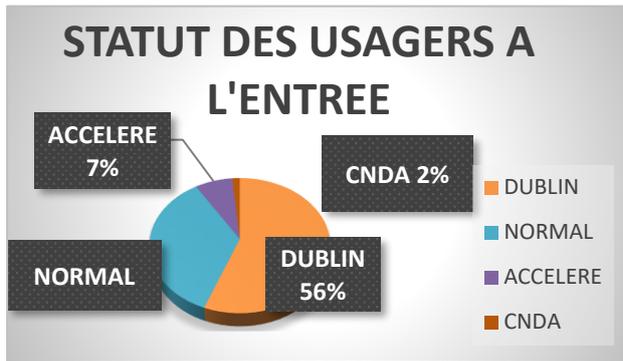
- ✚ Gestion de la crise sanitaire
- ✚ Les rendez-vous OFPRA et CNDA ont été retardés. Les transferts des demandeurs d'asile en procédure Dublin, ont également été retardés et ont, de fait, été annulés suite aux dépassements légaux des délais.

Cela engendre pour les personnes concernées, la fin de ladite procédure et un passage en procédure normale ou accélérée.
- ✚ Gestion de tensions sur le quartier durant l'été 2020 au sujet de l'occupation du terrain de foot. Coordination avec tous les acteurs de terrain pour contenir les conflits.

1.7.3. Chiffres clés

Si le **taux d'occupation annuel** est sensiblement équivalent aux taux des années précédentes soit **92 %**, le nombre de prises en charge est en baisse en raison du premier confinement soit 68 hommes en 2020 contre 101 hommes en 2019.

Le parcours migratoire étant extrêmement difficile et dangereux, il s'agit essentiellement d'un public jeune (69 %), **36% de 25-39 ans et 29% de 18-24 ans**. La moitié des usagers sont de nationalité afghane. Originaires des zones les plus à risque, ils sont à 50% réfugiés afghans.



ORIENTATION A LA SORTIE



Sur 21 sorties, 9 hommes sont sortis statutaires de la structure et tous avec une solution d'hébergement. 3 ont été orientés en CPH par l'OFII, 4 ont eu un logement autonome via les bailleurs sociaux avec mise en place d'un service d'accompagnement aux nouveaux locataires (association AIDAPHI) et 2 ont bénéficié d'une prise en charge en CHRS.

1.7.4. Perspectives 2021

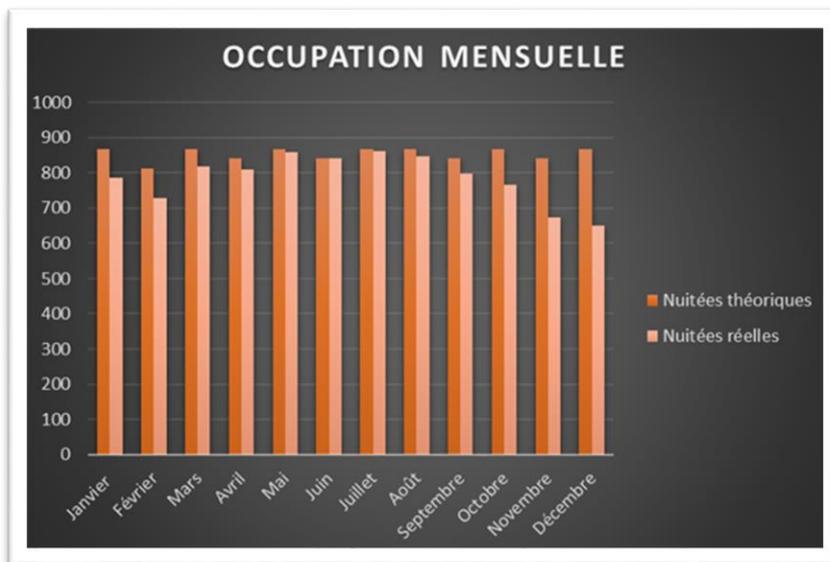
- ✚ Déménagement des locaux professionnels
- ✚ Difficulté de se projeter du fait de la durée du dispositif fixé à 3 ans.

1.7.5. Structure Expérimentale d'Hébergement et d'Insertion des Mineurs Non Accompagnés

1.7.5.1. Faits marquants

- ✚ Création de 3 places supplémentaires
- ✚ Gestion de la crise sanitaire, particulièrement difficile, en raison de la jeunesse du public qui se sent invulnérable.
- ✚ Gestion de tensions sur le quartier sur la période estivale. Gestion des tensions en coordination avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le quartier.
- ✚ Gestion quotidienne très lourde des nuisibles et des traitements à appliquer.

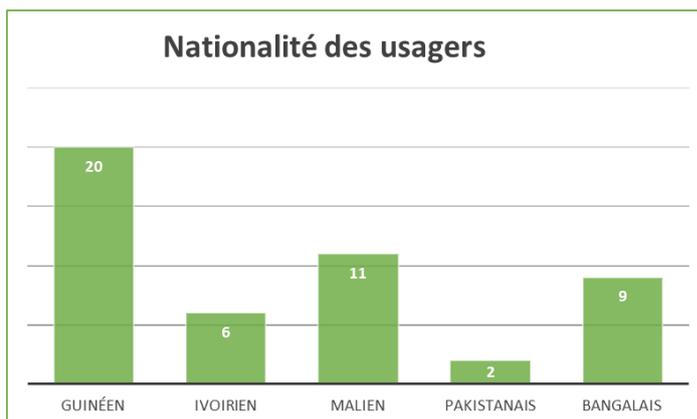
1.7.5.2. Chiffres clés



Le taux d'occupation défini est de 95%. Nous avons atteint 92.07% d'occupation. Fin février, nous avons accéléré au maximum les sorties prévues en mars afin de ne pas bloquer les jeunes sur la structure, anticipant le confinement qui se profilait.

Nous sommes restés disponibles pour de nouvelles entrées lors de cette période particulière, les orientations étaient plus

compliquées à organiser. Pour finir, en octobre, un travail partenarial a été engagé avec l'ASE afin de bien redéfinir les missions initiales de la structure, notamment le profil des jeunes orientés. Le dispositif est réservé aux jeunes de 16 à 18 ans avec une mission centrée sur l'insertion sociale et professionnelle. La récurrence des traitements de nuisible bloque régulièrement l'usage d'appartements.



En 2020, le SEHIMNA a accueilli 48 jeunes dont une seule jeune fille.

Si à l'ouverture du dispositif, nous avons accueilli essentiellement un public d'origine africaine et francophone, en 2020 nous accueillons un nouveau public non francophone, pakistanais et bengalais.

1.7.5.3. **Perspectives 2021**

- ✚ Réflexion sur la nécessité de prises en charges spécialisées pour les mineurs ayant des traumatismes liés aux violences subies lors de leur parcours migratoire
- ✚ Renouvellement du dispositif expérimental qui prendra fin en 2022
- ✚ Recherche d'hébergement plus centralisé et de meilleure qualité sur un plan sanitaire.

MEDICO-SOCIAL

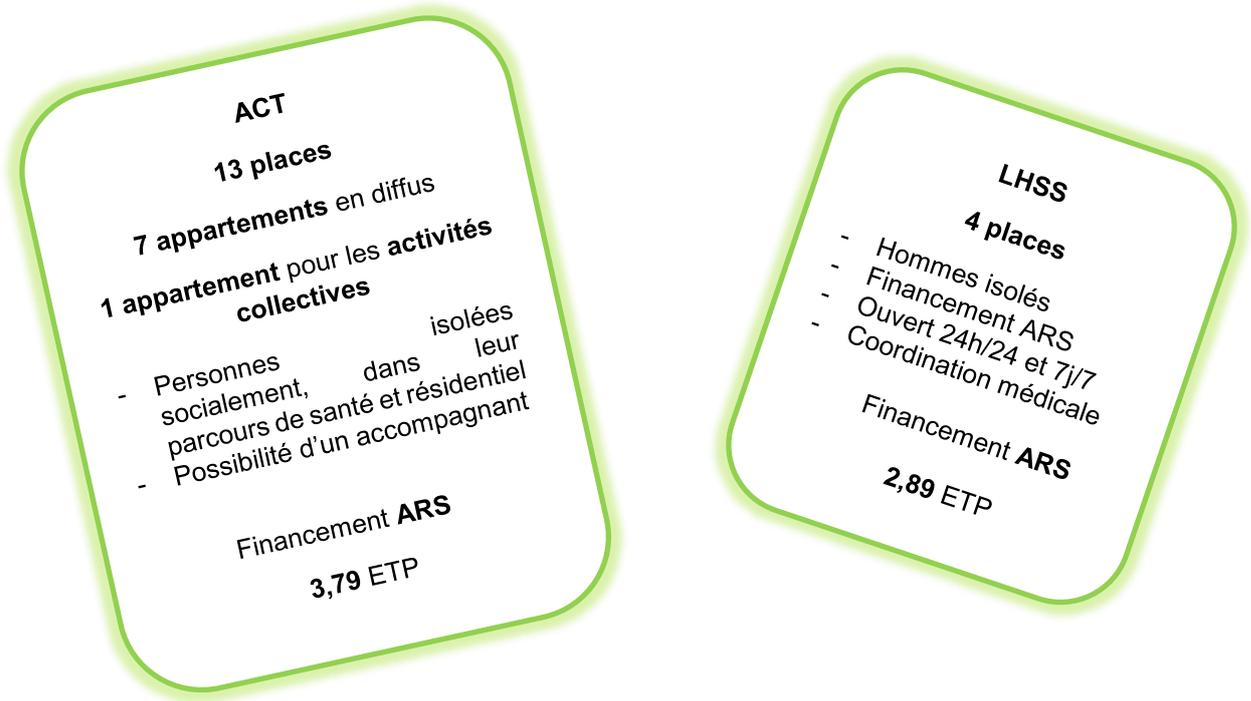


DISPOSITIFS MEDICO-SOCIAUX

Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

Lits Halte Soins Santé (LHSS)

1.8. Dispositifs médico-sociaux



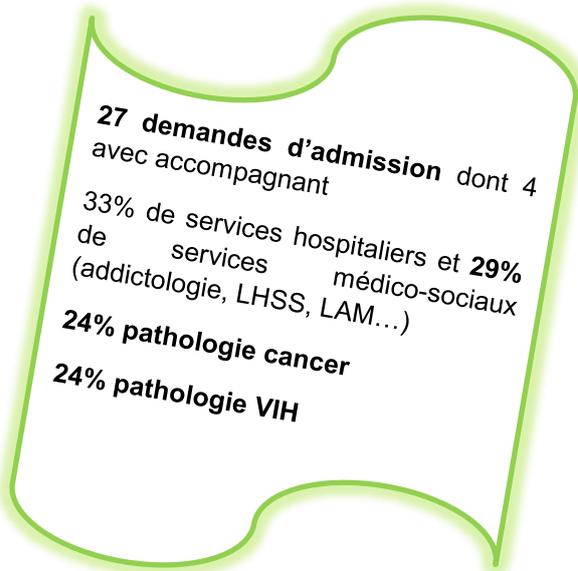
1.8.1. Faits marquants

- ✚ Formation bienveillance, élaboration d'un protocole
- ✚ Gestion spécifique de la pandémie avec des contraintes particulières (ex : prise de température, surveillance accrue, pas d'admission pendant le 1^{er} confinement, suspension des ateliers collectifs...)
- ✚ Accueil d'une personne avec une situation médicale lourde après plusieurs AVC
- ✚ Évaluation interne en cours pour le LHSS
- ✚ Préparation de l'évaluation externe pour les ACT

1.9. Appartements de Coordination Thérapeutique :

1.9.1. Chiffres clés

Ces appartements s'adressent aux personnes majeures atteintes de maladies chroniques organiques évolutives en situation de fragilité psychologique et/ou sociale nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion

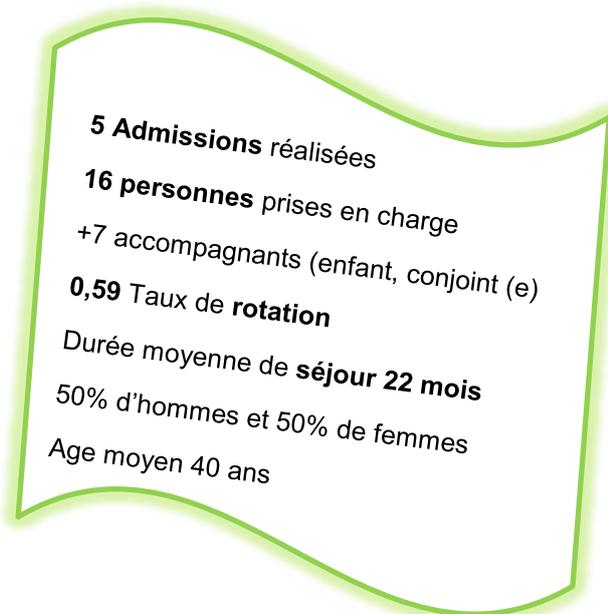


La mission d'accompagnement est assurée par une équipe pluriprofessionnelle qui comprend un médecin et un infirmier coordonnateurs, un chef de service, un psychologue exerçant à temps partiel, et deux travailleurs sociaux exerçant à temps plein.

En dehors des horaires d'ouverture des bureaux, une astreinte est assurée par les cadres du pôle social.

L'activité, en raison du COVID a été très différentes des autres années mais très intensive. Les travailleurs sociaux ont eu 376 appels téléphoniques pour maintenir le lien. Ils ont créé un journal interne « l'hebdo des ACT » à destination du public.

Ils ont fait 233 rendez-vous individuels, 78 accompagnements et 42 visites à domicile.

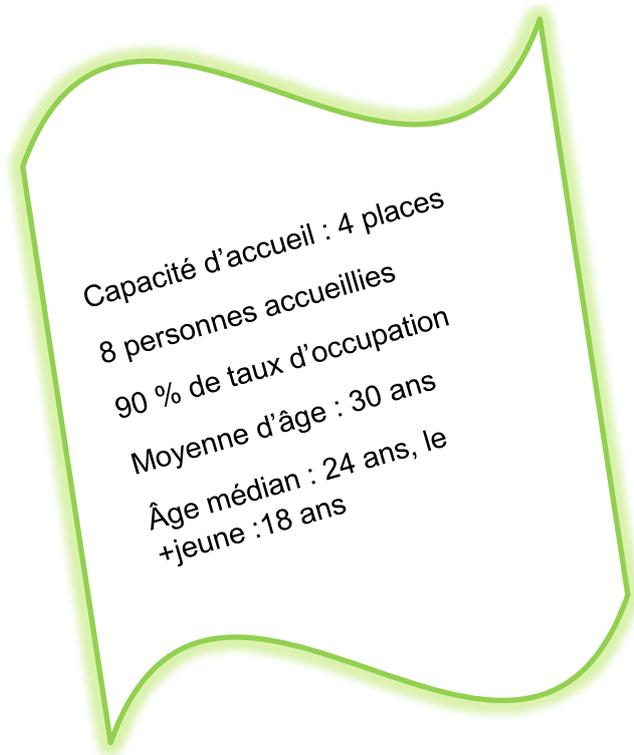


1.10. Lits Halte Soins Santé

1.10.1. Chiffres clés

Sont des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

« Les établissements ou services qui assurent l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques en vue de favoriser l'adaptation à la vie active et l'aide à l'insertion sociale et professionnelle ou d'assurer des prestations de soins et de suivi médical, dont les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogue, les structures dénommées " lits halte soins santé ", les structures dénommées " lits d'accueil médicalisés " et les appartements de coordination thérapeutique ».



Les personnes admises le sont essentiellement pour des motifs d'ordre psychologique ou psychiatrique, et des addictions. Ce type de pathologie a été particulièrement compliquées durant la période de confinement, avec des nécessités d'intervention en urgence du SAMU.

Par ailleurs, nous avons accueilli pendant cette période, une personne gravement affectée par un AVC (trouble de la parole, absence de mobilité, aide à la prise de repas à préparer...).

Nous avons recruté une AES afin d'apporter une attention particulière à ce résident et une stimulation pour lui permettre de récupérer des capacités physiques. Cela lui a permis de grandement progresser.

1.10.2. Perspectives 2021

- ✚ Création d'un pôle médico-social unifié sur un même site avec mise en conformité des nouvelles normes applicables en 2023
- ✚ Création d'un poste de coordinateur intervenant conjointement sur les 2 dispositifs
- ✚ Ouverture de 3 places LHSS supplémentaires en février 2021
- ✚ Déménagement du dispositif LHSS en appartements diffus à proximité des ACT
- ✚ Ouverture de 3 places femmes.
- ✚ Appel à projet pour la création de places ACT dédiées aux sortants de prisons

COMPTE DE RESULTAT DU POLE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL AU 31/12/2020

SYNTHETIQUE SECTEUR SOCIAL		SECTEUR SOCIAL							TOTAL
		CHRS	DISPOSITIFS HU	MAISON RELAIS	VEILLE SOCIALE	ARS	HUDA	SEHIMINA	
		68 places	HU : 32 places HU hiver : 12 places HU FVV : 10 places Hôtel	20 places	Accueil écoute 36 Accueil de jour 115 SIAO	LHSS : 4 places ACT : 13 places	50 places	28 places	
PARTICIPATION DES USAGERS	15 913	15 913	0	21 139	0	0	660	0	37 712
SOUS-TOTAL PRODUCTION	15 913	15 913	0	21 139	0	0	660	0	37 712
DCSPP - DOTATION GLOBALE	988 113	988 113	73 952	0	0	0	0	0	1 042 065
ARS - DOTATION GLOBALE	0	0	0	0	0	599 170	0	0	599 170
ARS - CNR COVID 19	0	0	0	0	0	22 089	0	0	22 089
CONSEIL DEPARTEMENTAL - PRIX DE JOURNEE	0	0	0	0	0	0	0	424 620	424 620
SUBVENTIONS DDCSPP	0	0	438 096	117 120	0	0	311 100	0	1 090 316
DCSPP - SURCOUTS COVID 19	15 821	15 821	1 859	431	0	0	5 526	0	36 947
SUBVENTION MINISTERE DE LA JUSTICE	4 650	4 650	0	0	0	0	0	0	4 650
SUBVENTIONS DRDFE	0	0	0	0	0	0	0	0	28 488
DRDFE - TRANSPORT FEMMES VICTIMES VIOLENCE	0	0	0	0	0	5 500	0	0	5 500
DRDFE - PLAN DE COMMUNICATION	0	0	0	0	0	8 000	0	0	8 000
DRDFE - ACTIONS PONCTUELLES	0	0	0	0	0	6 712	0	0	6 712
SPIP - PLACEMENTS EXTERIEURS	55	55	0	0	0	0	0	0	55
FAS - SUBVENTION COVID 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS	988 639	988 639	511 906	117 551	0	0	3 166	424 620	3 268 611
REPRISE PROVISIONS-TRANSF. CHARGES	38 112	38 112	19 969	57 685	8 612	0	0	0	146 077
dont chantage partiel ou garde enfant	1 630	1 630	1 921	1 084	475	0	0	480	6 447
PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	0	0	0	0	0	0	0	502
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 042 664	1 042 664	531 875	196 374	629 871	0	3 202 451	439 314	3 452 902
AUTRES ACHATS	106 351	106 351	24 210	24 878	11 458	50 535	26 639	67 168	311 239
dont achats équipement sanitaire	3 890	3 890	323	448	687	1 457	534	738	8 076
SERVICES EXTERIEURS	166 318	166 318	326 180	51 743	11 205	85 850	106 670	104 033	851 999
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	179 879	179 879	17 874	12 051	38 021	85 600	23 822	18 758	376 005
IMPOTS ET TAXES	417	417	131	124	1 491	912	306	0	3 381
FRAIS DE PERSONNEL	350 957	350 957	80 714	72 714	191 425	247 963	128 391	187 137	1 259 302
dont prime COVID	10 428	10 428	2 107	336	3 463	6 442	3 986	4 549	31 332
dont astreintes pour femmes victimes de violence	0	0	0	0	6 992	0	0	0	6 992
FRAIS DIVERS DE GESTION	108 295	108 295	47 457	18 190	31 097	47 448	30 026	32 602	315 114
dont QP de charges communes	100 585	100 585	46 964	17 121	26 740	44 592	28 922	31 595	295 518
dont renfort personnel foyer période confinement	1 041	1 041	0	0	925	347	0	0	2 313
dont référent COVID 19	2 091	2 091	1 464	732	2 928	1 777	732	731	10 455
DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROV.	44 421	44 421	9 043	8 569	9 051	30 582	17 514	16 754	135 934
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	956 638	956 638	505 607	188 270	293 750	548 889	333 368	426 453	3 252 975
RESULTAT D'EXPLOITATION	86 026	86 026	26 268	8 105	-1 397	80 982	-12 916	12 861	199 928
RESULTAT FINANCIER	-956	-956	0	-56	-390	-230	0	-74	-1 705
RESULTAT COURANT	85 071	85 071	26 268	8 049	-1 787	80 752	-12 916	12 787	198 222
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 257	18 257	760	1 414	2 314	14 676	12 929	0	50 350
Report des ressources non utilisées	0	0	0	0	9 855	0	0	0	9 855
Engagements à réaliser	0	0	0	0	12 614	16 000	0	0	28 614
RESULTAT DE L'EXERCICE	103 328	103 328	27 027	9 463	-2 231	79 427	13	12 787	229 813

PÔLE ECONOMIQUE



Structure d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)	Activités
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) Entreprise d'Insertion (EI)	Environnement Les Potagers de Velles « Maraichage biologique » Entretien des bords de cours d'eau Atelier bois La maintenance / Collectivité

Référent de Parcours

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

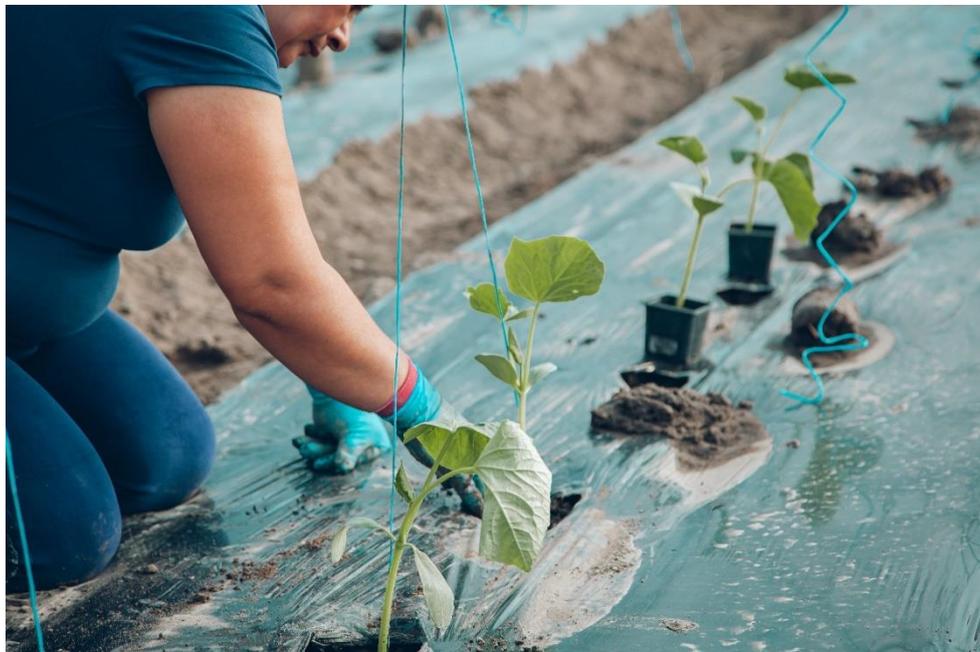
2. POLE ECONOMIQUE

2.1. Structure d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)

2.1.1. Définition

L'Insertion par l'Activité Économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'Insertion par l'Activité Économique contribue au développement des territoires notamment par la création d'activité économique.

Les activités professionnelles proposées au salarié sont un support à son insertion. Il devra y participer comme dans toute entreprise (impératifs de production, respect du client, image de la structure...), mais également dans un souci d'apprentissage social et professionnel.



Des professionnels l'accompagnent durant son parcours :

2.1.2. Les encadrants techniques (tuteurs dans l'activité)

- ☞ transmettent les savoir-faire techniques liés aux activités,
- ☞ font connaître le fonctionnement de l'entreprise,
- ☞ évaluent les progressions d'apprentissage en lien avec les chargés d'insertion.

2.1.3. Les chargés d'insertion (référents du parcours)

- ☞ établissent avec le salarié les étapes du parcours d'insertion en lien avec les encadrants techniques,
- ☞ fixent avec le salarié les objectifs de progression,
- ☞ évaluent la progression et les efforts mis en œuvre par le salarié pour atteindre les objectifs fixés,
- ☞ accompagnent le salarié dans ses démarches de résolution de problèmes et de recherche d'emploi

2.1.4. Descriptif des activités et contexte 2020

Les activités, supports d'insertion, ont toutes un rapport direct ou indirect avec l'environnement et le développement durable.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Les activités ont toutes été impactées par le premier confinement mais également par l'ensemble des restrictions qui ont suivies. Cette période a demandé beaucoup d'adaptation à l'ensemble des équipes permanents mais également salariés en insertion. Nous détaillerons dans chacune des activités les impacts de cette crise.

L'année 2020 marque également la poursuite de plusieurs projets pour le pôle économique :

- La mise en place d'un DLA pour travailler sur la poursuite de l'activité du restaurant social l'Assiette. Ce travail se poursuivra en 2021 car les modèles imaginés doivent être réajuster en fonction de la crise sanitaire qui influe particulièrement ce secteur d'activité. Cependant, la poursuite de cette activité sous le modèle SIAE demandera nécessairement un engagement des collectivités pour la poursuite de ce projet sur le territoire.
- L'étude de faisabilité pour la création d'une légumerie dans l'Indre en partenariat avec GEPIM et Cagette et Fourchette. Plusieurs réunions de travail ont été mises en place avec les prestataires mais également les partenaires de l'étude. Mais le travail sur ce projet a pris du retard avec la crise sanitaire. Il se poursuit également en 2021.
- La candidature de Solidarité Accueil au dispositif SEVE Emploi pour travailler sur la dynamique de nos sorties positives. Nous avons été retenus pour ce dispositif. Le travail va débuter en 2021.

2.2. L'environnement, c'est



1 encadrant technique

1 chargé d'insertion

15 salariés en insertion

37 contrats d'entretien

pour des particuliers et des collectivités

111 316 € de chiffre d'affaires en 2020

L'entretien des espaces verts est un atelier d'insertion riche en contacts humains. Les équipes interviennent chez des particuliers, des entreprises ou des collectivités locales sur tout le département. La pose de clôtures, le débroussaillage, la taille de haies, la tonte de pelouse sont des travaux courants pour les équipes.

En 2020, 28 hommes (26 en ACI et 2 en EI) ont été salariés sur cette activité (30 en 2019).

Nous réalisons régulièrement des petits investissements. En 2020, nous avons acheté des petits matériels : tronçonneuses, des débrousailluses, ... mais également un tracteur tondeuse. Cette activité fonctionne bien, les contrats sont assez nombreux et le travail ne manque pas.

Le chiffre d'affaires 2020 est en baisse. Cette activité a été interrompue à cause de la crise sanitaire durant le premier confinement du 18 mars au 26 avril 2020 soit 5 semaines et 4 jours.

La reprise de l'activité a été délicate pour les équipes car à cette époque le travail ne manque pas. La végétation a continué de pousser durant le confinement et certains chantiers ont été plus long à réaliser que prévu.



2.3. Les Potagers de Velles, c'est



4 encadrants techniques

2 chargées d'insertion

25 salariés en insertion

391 adhérents consommateurs dont
330 petits paniers et 61 grands paniers

5,5 hectares de cultures en plein
champ dont 8000 m² sous serres

288 927 € de chiffre d'affaires en 2020

Située sur la commune de Velles, l'activité de maraîchage biologique, adhérente au Réseau Cocagne, continue sa progression. De nouveaux adhérents consommateurs arrivent et compensent les départs.

C'est un Atelier et Chantier d'Insertion employant 25 salariés en insertion autour d'une activité de maraîchage biologique. Les salariés en insertion sont majoritairement issus de la Communauté d'Agglomération Castelroussine. 56 personnes ont été salariées (40 hommes et 16 femmes) aux Potagers de Velles au cours de l'année 2020 (63 en 2019).

Les jardiniers participent à la vie du jardin, de la mise en terre des graines ou plants jusqu'à la distribution des paniers auprès des adhérents. Dans l'ensemble, cette activité est appréciée par les jardiniers car elle est valorisante et riche en contacts humains.

L'année 2020 a également été marquée par la crise sanitaire pour cette activité. Cependant, les potagers de Velles n'ont pas connu de période d'interruption de l'activité. En effet, même durant le premier confinement, nous avons maintenu une activité.



Malgré tout cette période a été délicate, car la majorité de nos points de dépôts des paniers ont été contraints de fermer. Il a alors fallu revoir la totalité de notre réseau de distribution des paniers. De plus, les équipes ont été réduites à cause des gardes d'enfants, des impossibilités de travail pour raisons médicales... et cette période du printemps correspond malgré tout à une période de forte activité. Les équipes ont redoublé d'adaptation et d'efficacité pour réaliser l'ensemble des tâches. L'encadrant technique des rivières, durant la période de fermeture de son activité, est venu prêter main forte au potager. Ensuite, 4 salariés en insertion des rivières ont également été affectés au potager durant 3 semaines.

En 2020, nous avons sécurisé notre ressource en eau. Nous avons réalisé un forage en avril. Les équipes ont pu aborder la saison estivale de façon plus sereine. Nous avons grâce à cet investissement et le développement de l'arrosage aux gouttes à gouttes amélioré la qualité de notre arrosage et de ce fait les rendements ont été meilleurs sur les différentes cultures.

Du côté de la production, l'année 2020 a été satisfaisante, même si cette année aura été marquée par une sécheresse très importante. L'accès à la ressource en eau a permis d'obtenir des récoltes importantes :

- * 10 tonnes de tomates,
- * 9 tonnes de poireaux
- * 11 200 pièces de concombres
- * 11 tonnes de carottes
- * 750 kg de mâches
- * 2 tonnes 700 kg de poires de terres
- * 1 tonnes 800 kg de patates douces

Et bien d'autres légumes

En 2020, les jardiniers ont planté quelques nouveautés : des radis rave red meat, green meat et blue candle mais aussi des essais sur du persil tubéreux.

D'autres demandes de financements sont en cours auprès de financeurs publics et privés pour permettre de poursuivre le programme d'investissements nécessaires au développement de cette activité.

Nous participons également au programme 30 000 paniers, organisé par le Réseau Cocagne. 10 salariés en insertion de Solidarité Accueil mais aussi d'autres Structures d'Insertion par l'Activité Économique peuvent bénéficier d'un panier de légumes à un tarif préférentiel. Ils ont aussi la possibilité de participer, deux fois par an, à une action avec le CODES : information collective sur le thème de l'alimentation et un atelier cuisine. En 2019, 195 paniers soit 0,68 tonnes de légumes ont été distribués dans le cadre de cette opération. 8 foyers ont pu bénéficier de cette opération en 2020. Cependant, aucun atelier n'a pu être réalisé en 2020 en raison de la crise sanitaire.

Depuis 2015, nous avons développé un partenariat avec la Banque Alimentaire. La Banque Alimentaire a obtenu des subventions pour cultiver un terrain mis à disposition gracieusement par la municipalité de Châteauroux.



Cette action s'est poursuivie en 2020. Solidarité Accueil a apporté un soutien technique et logistique dans la mise en culture et la récolte principalement de pommes de terre, mais aussi de tomates et quelques autres légumes.

2.4. Les rivières, c'est

1 encadrant technique

1 chargée d'insertion

*Environ 20 salariés en
insertion*

*148 156 € de chiffre d'affaires
en 2020*



Les travaux sur le linéaire des rivières se font en méthode douce avec l'utilisation exclusivement d'outils à mains et d'huile biodégradable pour les tronçonneuses. Nous utilisons les tracteurs pour sortir les troncs d'arbres de la rivière afin de ne pas abimer les berges, pour déplacer la cabane de chantier (pour la prise des repas) et aussi pour entrainer le broyeur de branches.



30 personnes, uniquement des hommes (28 en ACI et 2 en EI), ont été salariés en 2020 (36 en 2019). Par contre, il existe une réelle difficulté de recrutement sur ce secteur.

Durant le premier confinement, cette activité a été interrompue du 18 mars 2020 au 19 avril 2020 soit 33 jours. Mais durant cette période, l'encadrant technique a été affecté au potager de Velles afin d'aider ces collègues qui devaient faire face à une activité importante. Ensuite 4 salariés en insertion de cette activité sont intervenus durant 3 semaines au potager de Velles.

En 2020, nous avons investi pour le renouvellement de notre petit matériel : tronçonneuses,... mais également dans un treuil forestier afin de faciliter le travail des équipes dans les endroits difficilement accessibles.

2.5. L'atelier bois, c'est

*1 encadrant technique
1 chargée d'insertion
Environ 15 salariés en insertion
63 368 € de chiffre d'affaires en 2020*



Pour l'atelier bois, plus souvent appelé atelier palette, l'activité repose sur le principe du recyclage. Le ramassage des palettes perdues, le tri, le démontage puis la reconstruction non standard sont réalisés par cet atelier. Nos clients restent fidèles dans les quantités de leur commande, ce qui nous permet d'être stables dans la production et la qualité de nos palettes.

L'atelier bois nous permet d'accueillir une quinzaine de personnes sur les postes de travail. Cela permet de favoriser les savoir-faire et savoir-être dans cette vie en atelier, pour reprendre une activité en entreprise, partir en formation ou vivre en société.

24 personnes (22 hommes) ont été salariées en 2020 (22 en 2019). Les effectifs sont stables par rapport aux années précédentes.

L'atelier palette a produit environ 16 000 palettes en 2020 (22 000 palettes en 2019) pour cela nos équipes ont traité 37 000 palettes. A cause de la crise sanitaire, l'atelier a fermé 7 semaines et demi. Le chiffre d'affaires est en baisse à cause de cette période d'interruption de l'activité. Nos clients sont restés fidèles. Le volume de matière première récupéré est stable comme le nombre de clients.

2.6. La maintenance/collectivité, c'est



1 encadrant technique
 1 chargée d'insertion
 2 salariés en insertion
 29 158 € de chiffre d'affaires
 2020

Il s'agit de la réalisation de travaux internes à Solidarité Accueil sur le pôle économique, mais aussi sur le pôle social et médico-social. Cela inclut du ménage, des petites réparations, des travaux de rénovations, ...

2 personnes (1 homme et 1 femme) ont été salariées en 2020 (3 en 2019). Les effectifs sont stables par rapport aux années précédentes.

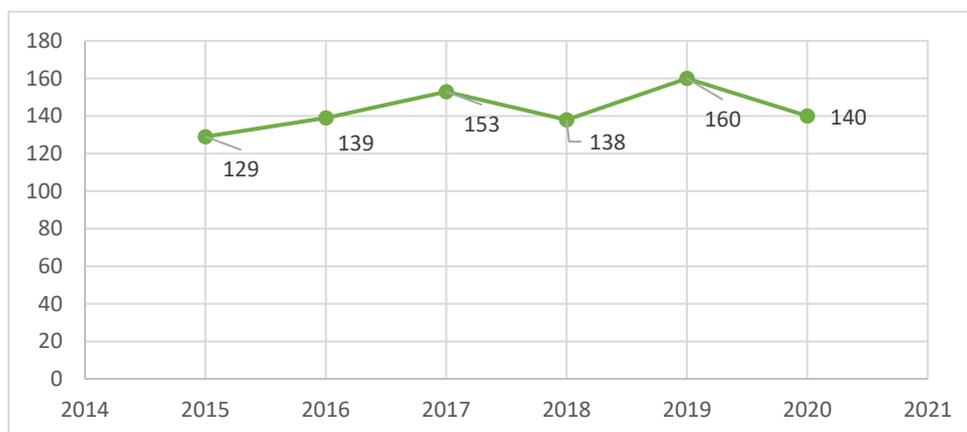
2.7. Statistiques 2020

2.7.1. La Structure d'Insertion par l'Activité Économique

2.7.1.1. Recrutement

Au total pour l'année 2020, nous avons reçu 164 candidatures (236 en 2019). Sur ces 164 candidatures, 90 personnes ont eu un entretien avec un chargé d'insertion. En 2019, 74 personnes ont signé un contrat de travail. Au sein de la SIAE, le recrutement est une part importante du travail des chargés d'insertion. Le nombre de candidatures est également moins important que les années précédentes. Nous n'avons pas recruté au cours du premier confinement et les embauches ont malgré tout été ralenties par le contexte sanitaire.

2.7.1.2. Effectifs de la SIAE



Au cours de l'année 2020, **140 personnes ont été salariées** : 123 hommes et 17 femmes (soit 12 % des effectifs).

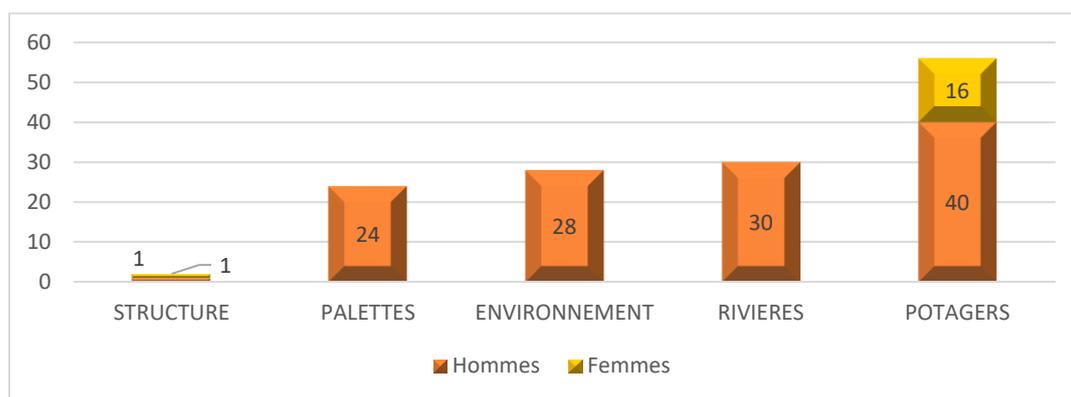
Sur les 140 personnes employées, leur dernier contrat était pour :

- 136, un contrat en CDD d'Insertion dans le cadre de l'Atelier et Chantier d'Insertion
- 4, un contrat en CDD d'Insertion dans le cadre de l'Entreprise d'Insertion

La première journée des salariés en insertion est consacrée à l'accueil. La matinée est organisée par les chargées d'insertion qui expliquent aux salariés en insertion les droits et les devoirs liés au contrat de travail à Solidarité Accueil, mais aussi toutes les consignes liées à notre organisation du travail. Nous avons mis en place un livret d'accueil qui regroupe l'ensemble des informations. Ce livret d'accueil est distribué au cours de cette première journée.

2.7.1.3. Répartition par secteur d'activité de la SIAE

La répartition des salariés en insertion par secteur d'activité a évolué ces dernières années. Les Potagers de Velles sont maintenant l'activité qui emploie le plus de salariés en insertion.



2.7.1.4. Actions de formations et d'informations

Bien que l'ensemble des salariés en insertion à Solidarité Accueil bénéficie de plusieurs actions de formations ou d'informations, nous rencontrons des difficultés à valoriser des sorties vers l'emploi.

Nous avons réalisé moins d'actions en 2020, les périodes de confinements ne nous ont pas permis d'organiser l'ensemble des actions prévues en 2020.

Depuis 2018, nous avons mis en place une nouvelle formation sur la prévention du risque manuel. Cette formation d'une journée se déroule au sein des ateliers. Elle comprend une partie théorique, mais également une phase de mise en pratique sur les postes de travail. 40 salariés ont pu bénéficier de cette formation en 2020. Elle sera renouvelée en 2021.

Nous avons également mis en place une formation bûcheronnage pour les salariés en insertion des équipes espaces verts et entretien de cours d'eau. Cette formation sera organisée chaque année. Elle s'est déroulée en début d'année 2020 et 10 salariés en insertion ont pu y participer. Elle se déroule sur 2 jours avec une partie théorique le matin et une mise en pratique l'après-midi.

Nous réalisons également chaque année des formations Sauveteur Secouriste du travail. 10 salariés ont bénéficié de la formation initiale et 3 ont bénéficié du recyclage. Cette formation est également renouvelée chaque année afin d'avoir un maximum de salariés formés au sein des équipes de travail.

Les autres formations et informations se déroulent hors temps de travail. Ces ateliers font partie intégrante de l'accompagnement socio-professionnel qui peut être proposé au sein de Solidarité Accueil.

4 salariés en insertion ont obtenu leur CACES Tracteur et 1 salarié a obtenu son CACES Cariste.

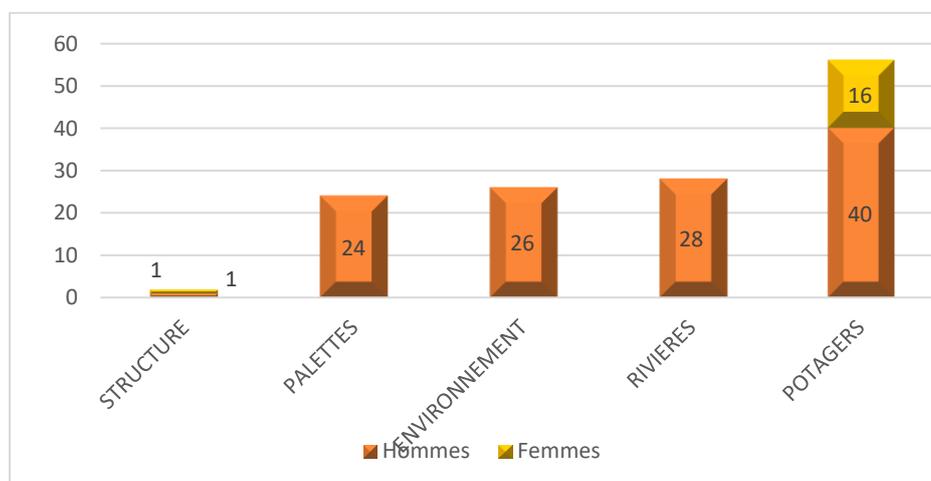
De plus, tout au long de l'année, des formations ou informations collectives sont dispensées aux salariés grâce à différents partenariats : l'évaluation des Savoirs de Base permet de déterminer le niveau de formation initiale et d'envisager des actions de formations complémentaires et adaptées au niveau du salarié. 13 personnes ont été positionnées sur les tests des savoirs de base et seulement 4 se sont présentées à cette évaluation.

19 personnes ont suivi une formation FLE (Français Langue Étrangère) au cours de leur contrat.

2.7.2. L'Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)

En 2020, 136 personnes ont travaillé dans le cadre de l'Atelier et Chantier d'Insertion.

2.7.2.1. Répartition par secteur d'activité de l'ACI



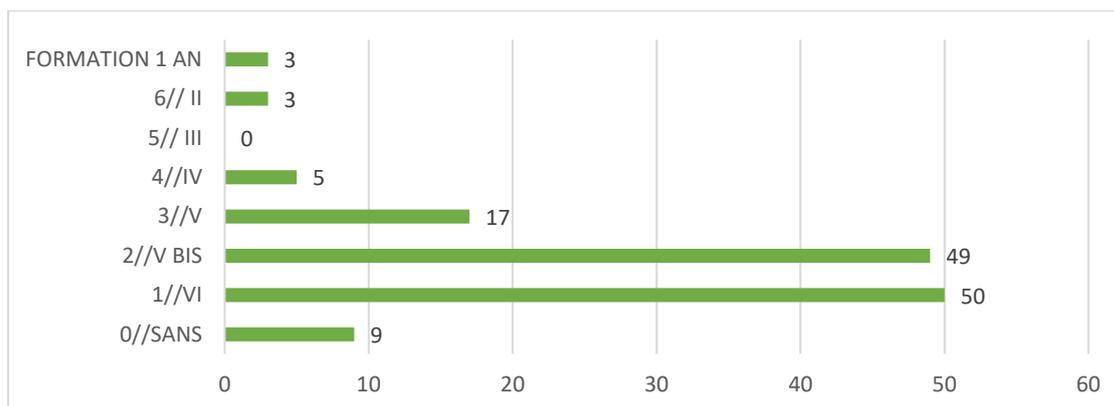
2.7.2.2. Ressources avant l'entrée

La majorité des personnes accueillies au sein de l'Atelier et Chantier d'Insertion sont bénéficiaires du RSA (114 personnes). 38 personnes ont été recrutées dans le cadre du marché public du conseil départemental en 2020. 14 étaient sans ressources à l'entrée. Pour les autres salariés en insertion, les ressources sont variées : 6 personnes avaient l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique), 1 personne l'ARE (Allocation retour à l'Emploi) et 1 personne l'AAH (Allocation Adulte handicapé).

Malgré une reprise d'activité, les salariés en insertion sollicitent régulièrement des acomptes au cours du mois. Sur 2020, 94 demandes d'acomptes ont été réalisées pour un montant total de 9760 €.

49% des salariés en insertion étaient inscrits depuis plus de 12 mois à pôle emploi.

2.7.2.3. **Qualification professionnelle et problématique**



Les huit niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles
Le niveau 1 correspond à la maîtrise des savoirs de base
Le niveau 2 atteste la capacité à effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant des savoir-faire professionnels dans un contexte structuré. L'activité professionnelle associée s'exerce avec un niveau restreint d'autonomie
Le niveau 3 atteste la capacité à effectuer des activités et résoudre des problèmes en sélectionnant et appliquant des méthodes, des outils, des matériels et des informations de base, dans un contexte connu, ainsi que la capacité à adapter les moyens d'exécution et son comportement aux circonstances
Le niveau 4 atteste la capacité à effectuer des activités nécessitant de mobiliser un éventail large d'aptitudes, d'adapter des solutions existantes pour résoudre des problèmes précis, à organiser son travail de manière autonome dans des contextes généralement prévisibles mais susceptibles de changer, ainsi qu'à participer à l'évaluation des activités. Le diplôme national du baccalauréat est classé à ce niveau du cadre national
Le niveau 5 atteste la capacité à maîtriser des savoir-faire dans un champ d'activité, à élaborer des solutions à des problèmes nouveaux, à analyser et interpréter des informations, en mobilisant des concepts, à transmettre le savoir-faire et des méthodes
Le niveau 6 atteste la capacité à analyser et résoudre des problèmes complexes imprévus dans un domaine spécifique, à formaliser des savoir-faire et des méthodes et à les capitaliser. Les diplômes conférant le grade de licence sont classés à ce niveau du cadre national
Le niveau 7 atteste la capacité à élaborer et mettre en œuvre des stratégies alternatives pour le développement de l'activité professionnelle dans des contextes professionnels complexes, ainsi qu'à évaluer les risques et les conséquences de son activité. Les diplômes conférant le grade de master sont classés à ce niveau du cadre national
Le niveau 8 atteste la capacité à identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés, à concevoir et piloter des projets et des processus de recherche et d'innovation. Le diplôme national de doctorat est classé à ce niveau du cadre national

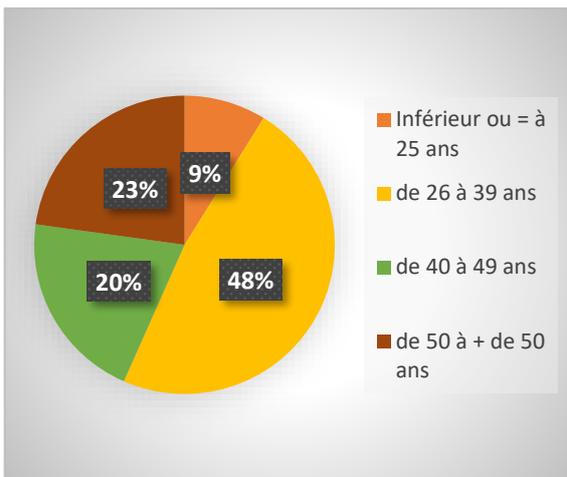
Nous avons ajouté un niveau 0 car certains de nos salariés ne maîtrisent pas les savoirs de base. Nous avons 79% de nos salariés qui possèdent un niveau 2 et inférieur.

48% des salariés en insertion sont issus des quartiers politiques de la ville. Uniquement 36% des salariés sont mobiles (dont 4% avec un cyclomoteur).

19 personnes étaient connues de l'administration pénitentiaire au moment de leurs entrées sur l'Atelier et Chantier d'Insertion et 4 étaient encore sous-main de justice.

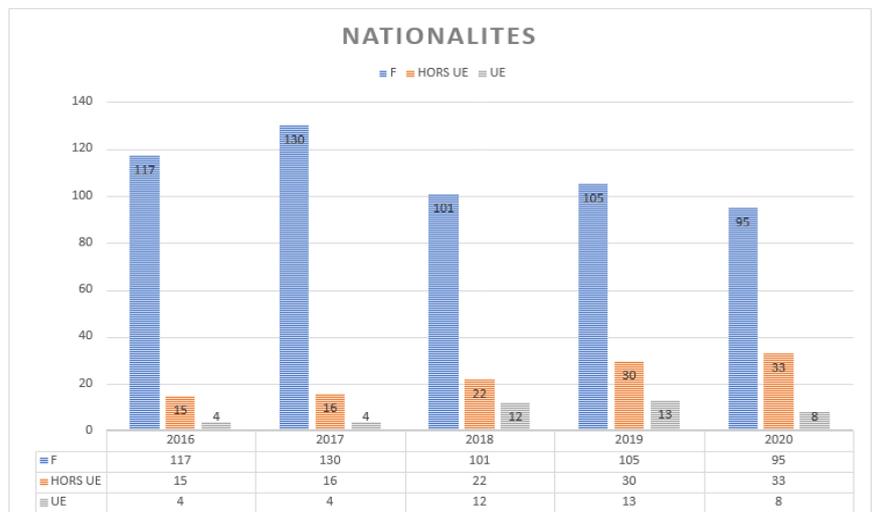


2.7.2.4. Age & Nationalité



48% des salariés en insertion ont entre 26 et 39 ans. Cependant, nous pouvons remarquer que les plus de 50 ans représentent presque un quart des effectifs.

Les nationalités étrangères représentent une part plus importante de nos effectifs (30% en 2020). Pour certains, le français n'est pas ou peu maîtrisé, ce qui implique d'adapter les techniques d'apprentissage du travail mais également l'inscription à des cours de français ce qui peut parfois être difficile.



2.7.2.5. **Conditions de sortie (75 personnes)**

EMPLOI DURABLE :	2
Embauche en CDI non aidé par un autre employeur	1
Embauche en CDI aidé par un autre employeur	0
Embauche en CDI dans la structure ou filiale	0
Embauche en CDD (sans aide publique à l'emploi) d'une durée de 6 mois ou plus	1
Création ou reprise d'entreprise à son compte	0
Intégration dans la fonction publique	0
EMPLOI DE TRANSITION	7
Embauche en CDD (sans aide publique à l'emploi) d'une durée de moins 6 mois par un autre employeur	7
Embauche d'un contrat aidé pour une durée déterminée par un autre employeur (hors IAE)	0
SORTIE POSITIVE :	3
Embauche pour une durée déterminée dans une autre structure IAE	2
Entrée en formation qualifiante, ou poursuite de formation qualifiante	1
Autre sortie reconnue comme positive (contrat aide par le travail, Intérim)	0
Prise des droits à la retraite	0
AUTRE SORTIE :	48
Au chômage	46
Inactif	0
Sans nouvelle/Abandon = fin de période d'essai	2
RETRAIT DES SORTIES CONSTATEES : (non comptabilisées dans les résultats)	15
Rupture à l'initiative de l'employeur pour faute grave du salarié	9
Rupture anticipée à l'initiative du salarié	0
Congé de maladie de longue durée	3
Décès	1
Décision d'administrative/Décision de justice	2
Déménagement	0
TOTAL	75

20% des salariés en insertion ont connu une amélioration notable de leur situation socioprofessionnelle au terme de leur parcours au sein de la Structure d'Insertion par l'Activité Économique. Les sorties dites positives sont faibles. La durée du parcours (en moyenne de 9 mois) et les problématiques rencontrées par nos salariés en insertion rendent difficile la réalisation de la sortie positive dans le délai imparti.

L'année a été marquée par un taux d'absentéisme élevé de 8.2%. Ce taux est plus faible que les années précédentes (11% en moyenne) à cause de la période de confinement et la mise en place du chômage partiel.

Cependant au cours du parcours au sein de l'Atelier et Chantier d'Insertion, les salariés réalisent des démarches favorables à leur insertion. Ces dernières ne sont pas comptabilisées parmi les sorties positives.

Ainsi, au cours du contrat :

- 4 salariés ont obtenu les CACES 8 (tracteurs)
- 1 salarié a obtenu les CACES 1-3-5 (manitou)

Les chargés d'insertion effectuent régulièrement des mises en relation sur des offres d'emploi. Une cinquantaine de mises en relation ont été réalisées au cours de l'année (49 en 2019). Dans la majorité des cas, les salariés n'obtiennent aucune réponse. 6 salariés ont effectué une Période de Mise en Situation Professionnelle au cours de leur contrat.

Cependant, pour la majorité des salariés en insertion le parcours est positif, ils retrouvent confiance et repartent avec une expérience de travail supplémentaire.

2.7.3. L'Entreprise d'Insertion (EI)

En 2020, 4 personnes ont travaillé dans le cadre de l'Entreprise d'Insertion. Le taux d'absentéisme est de 10% dans le cadre de l'Entreprise d'Insertion. La durée moyenne de contrat est de 6 mois.

2.7.3.1. Répartition par secteur d'activité

2 personnes ont travaillé sur le secteur des entretiens de bords de rivières et 2 personnes sur les espaces verts.

2.7.3.2. Age

1 salarié en insertion a entre 26 et 39 ans et les 3 autres salariés ont entre 40 et 49 ans.

2.7.3.3. Qualification professionnelle

Dans le cadre de l'Entreprise d'Insertion, 2 sans qualification et 2 ont un niveau 1.

2.7.3.4. Conditions de sortie (2 personnes)

2 personnes sont sorties. 2 personnes étaient en fin de contrat.

2.8. Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)



Solidarité Accueil a signé une convention avec le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) pour la réalisation de 5 suivis d'une durée minimale de 6 mois.

2.8.1. Rappel des objectifs du dispositif

Le PLIE de la Communauté d'Agglomération Castelroussine doit permettre d'améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes confrontés à une exclusion durable du marché du travail, en organisant localement des partenariats, en développant des projets locaux et des outils en faveur de l'insertion et de l'emploi, en mobilisant et en fédérant les énergies autour de ces projets, en coordonnant et structurant les initiatives.

Le référent de parcours occupe une fonction de conseiller en emploi et insertion professionnelle afin d'aider à la construction d'un parcours d'insertion réaliste et progressif, au regard de la situation globale de chaque participant. Il agit en collaboration avec les membres du Comité de Validation, anime la mise en réseau des compétences utiles à l'élaboration des parcours d'insertion et évalue les besoins d'interventions complémentaires.

2.8.2. Résultats

5 suivis ont été réalisés au cours de l'année 2020. 1 participant est sorti du dispositif en 2020 :

- 1 participant est sorti du dispositif en 2020 pour réorientation

Les référents parcours PLIE ont participé à 10 comités de validation soit en téléconsultation soit en présentiel.

Et 4 personnes étaient encore suivies au 31 décembre 2020.

COMPTE DE RESULTAT SECTEUR ECONOMIQUE AU 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT 2020		SECTEUR ECONOMIQUE					TOTAL
SYNTHETIQUE SECTEUR ECONOMIQUE	STRUCTURE	ATELIER BOIS	CHANTIER ENVIRONNEMENT	CHANTIER RIVIERES	POTAGERS DEVELLES	TOTAL	
SOUS - TOTAL PRODUCTION	29 158	63 368	111 316	148 155	288 927	640 924	
Subvention Ministère de la Justice	7 400	0	0	0	0	7 400	
SPIP - placements extérieurs	330	0	0	0	0	330	
FDI - FONDS COVID 19	2 234	11 958	14 470	15 627	20 618	64 907	
Subvention FSE	16 001	25 017	39 280	24 928	83 560	188 786	
Subvention PLIE	2 185	0	0	0	0	2 185	
Subvention Région Centre CAP ASSO	0	0	0	0	4 100	4 100	
Conseil Départemental - marché public	839	41 643	19 441	44 339	97 494	203 756	
Subvention Réseau Coccagne - continuité livraison paniers	0	0	0	0	2 567	2 567	
SOUS - TOTAL SUBVENTIONS	28 989	78 618	73 191	84 894	208 339	474 031	
Reprise provisions et transfert de charges	32 855	158 678	150 515	193 551	297 006	832 606	
<i>dont chômage partiel ou garde enfant</i>		19 219	13 640	7 160	277	40 296	
DIRECCTE - part modulée	1 433	9 126	8 562	11 375	19 257	49 752	
Produits de gestion courante	10 255	0	2	0	1 761	12 018	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	102 689	309 790	343 587	437 975	815 290	2 009 331	
Achats de matières premières	1 156	8 460	602	19	83 336	93 572	
Autres achats	14 925	8 560	15 540	26 569	40 078	105 672	
<i>dont achats équipement sanitaire</i>	4 045		88	133	1 368	5 655	
Services extérieurs	19 275	18 928	27 683	38 888	28 108	132 882	
Autres services extérieurs	21 271	2 508	1 333	2 154	10 478	37 743	
Impôts et taxes	256	0	0	0	389	645	
Frais de personnel permanent (charges fiscales incluses)	154 341	67 701	63 383	83 241	199 383	568 049	
<i>dont prime COVID</i>	2 764	1 445	1 488	2 563	5 857	14 116	
Frais de personnel insertion (charges fiscales incluses)	25 481	152 602	158 973	211 458	322 497	871 012	
Frais divers de gestion	37 193	0	-757	-6 476	5 241	35 200	
<i>dont OP de charges communes</i>	33 164		-879	-1 434		33 164	
<i>dont renfort personnel foyer pendant le confinement</i>				-5 241	5 241	-2 313	
<i>dont transfert encadrement rivières aux Potagers</i>				-5 241	5 241	0	
Dotation aux amortissements et provisions	16 588	11 620	20 897	27 181	56 972	133 238	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	290 466	270 379	287 654	383 034	746 482	1 978 014	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-187 777	39 411	55 933	54 941	68 808	31 317	
RESULTAT FINANCIER	645	-148	-40	-213	-3 313	-3 069	
RESULTAT COURANT	-187 132	39 263	55 893	54 728	65 495	28 248	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 136	7 314	-90	5 891	22 175	32 154	
Impôts sur les sociétés	140	0	0	0	0	140	
Report ressources non utilisées sur subventions attribuées	0	0	0	0	0	0	
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	0	0	0	0	0	0	
Résultat exercice avant répartition frais de structure	-190 408	46 578	55 803	60 619	87 670	60 262	
Frais de structure à répartir	190 408	-25 510	-44 569	-53 292,55	-67 036	0	
RESULTAT DE L'EXERCICE	0	21 068	11 234	7 326	20 635	60 262	

MISSIONS PENITENTIAIRES



Source : Photo de la NR

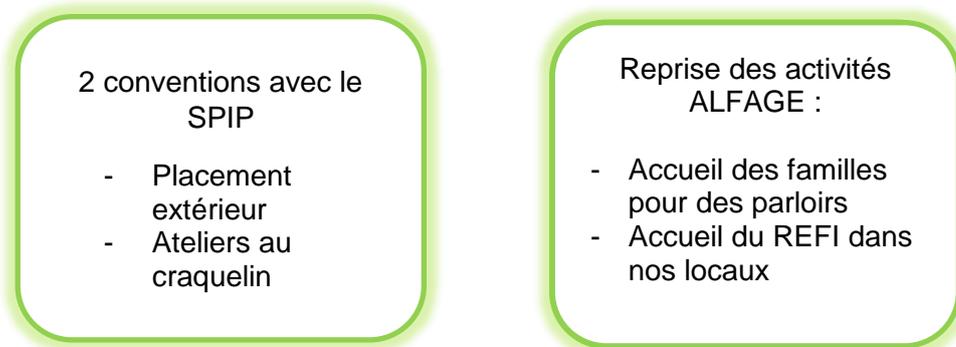


Source : Photo de France bleu

Dispositif transversal qui allie insertion (pôle IAE) et hébergement (pôle social et médico-social) et s'inscrit pleinement dans les politiques publiques qui se décline au niveau de l'État par la volonté de fusionner les services de la DIRECCTE avec les services de la DDCSPP.

3. MISSIONS PÉNITENTIAIRES

2 dispositifs dont un transversal :



Si ALFAGE a malheureusement arrêté ses missions, nous continuons en accord avec eux de les poursuivre, très actifs et très compétents dans le domaine de la prise en charge des problématiques de détentions et de la réinsertion, ils nous ont beaucoup aidé dans la création de places victimes de violences, sans eux nous n'aurions pas pu réaliser ce projet essentiel pour les victimes. Nous tenons à les remercier.

3.1. Introduction

Le territoire de l'Indre est un territoire particulièrement sollicité concernant le domaine carcéral. En effet, entre Châteauroux et Saint-Maur, il existe trois dispositifs distincts de prise en charge de détenus :

- Une maison d'arrêt,
- Un centre pénitentiaire,
- Une maison centrale

La maison centrale de Saint Maur a été créée en 1975 et peut posséder un effectif de 185 places à destination de détenus de longue peine, ou profil à risque. Elle est renforcée en termes de sécurité.

Le centre pénitentiaire du Craquelin à Châteauroux a été mis en service en 1991. Il est composé d'un centre de détention d'environ 250 places, et d'une maison d'arrêt de 105 places, et d'un quartier de semi-liberté de 10 places. Il possède également un Service Médico-Psychologique Régional (SMPR). Cette structure accueille des détenus de courte, moyenne ou longue peine, pour un effectif total de plus de 360 places.

Ces structures pénitentiaires occasionnent la présence sur le territoire d'un nombre important de sortants de détention, qui, lors d'un parcours long d'incarcération, ne sont pas toujours en mesure de se réinsérer, que cela soit professionnellement, socialement, ou même dans un logement.

C'est ainsi qu'un partenariat avec la pénitencière est né entre Solidarité Accueil et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP). L'objectif est de proposer une prise en charge adaptée des personnes à leur sortie, mais également de préparer cette sortie.

3.2. Présentation de la mission

La circulaire interministérielle du 13 mai 2016 relative à la coordination entre les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) et les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sortant de détention ou faisant l'objet d'un placement à l'extérieur, réaffirme le positionnement du SIAO dans le parcours de prise en charge des sortants de détention. À cet effet, une dynamique de travail au niveau national s'est engagée pour fluidifier le travail entre les SPIP et les SIAO sur les départements.

Ce travail de partenariat, Solidarité Accueil l'a déjà entamé depuis de nombreuses années avec le SPIP de l'Indre, pour une prise en charge des sortants de détention, que cela soit sur le volet hébergement/logement, ou sur le volet professionnel.

La mission s'inscrit dans la contractualisation de deux conventions bipartites entre le SPIP, le Pôle médico-social et le pôle économique de Solidarité Accueil.

- Une première convention détaillant le nombre d'ateliers collectifs et de rendez-vous individuels à effectuer au sein des structures pénitentiaires (Le Craquelin et Saint Maur).
- Une deuxième convention attestant du partenariat entre l'association et les services pénitentiaires pour les aménagements de peine de type « placements extérieurs ».

Les ateliers collectifs et les entretiens individuels sont menés par deux professionnelles de Solidarité Accueil : une du pôle social et médico-social, en représentation du SIAO, et l'autre du pôle économique, une Conseillère en Insertion Professionnelle. Toutes deux sont chargées de préparer les détenus pour leur sortie, que cela soit en termes administratifs, ou en termes de travail.

L'intérêt de ces ateliers collectifs est de prévoir en amont de la sortie les différentes démarches que doivent mettre en place les détenus, pour faciliter leur sortie et leur réinsertion (ouvertures de droits, dossiers RSA, informations pratiques sur les recherches d'emploi, ou préparation pour une entrée à l'entreprise d'insertion, etc...).

Les entretiens individuels quant à eux, sont proposés aux détenus sur la base d'une lettre de motivation transmises par leurs soins aux professionnelles. Il s'agit de rencontrer la personne pour, en amont de sa sortie, évaluer sa capacité à intégrer une structure de Solidarité Accueil en termes d'hébergement, et intégrer l'entreprise d'Insertion pour la partie professionnelle. La situation est ensuite présentée aux services et aux cheffes de services, pour statuer sur cette demande.

3.3. Organisation du service

Début 2020, il y avait 2 professionnelles du pôle social et médico-social qui intervenaient en détention, l'une pour les ateliers collectifs et l'autre pour les entretiens individuels. En mars 2020, l'une des professionnelles a quitté l'association et l'autre a pris le relais, sur les deux volets. Et pour le pôle économique, une Conseillère en Insertion Professionnelle est affectée à cette action.

Il n'y a pas d'Équivalent Temps Plein (ETP) déterminé pour les interventions dans le cadre de notre service pénitentiaire. Cela est inclus dans le travail à mener par les professionnelles.

3.4. Activités

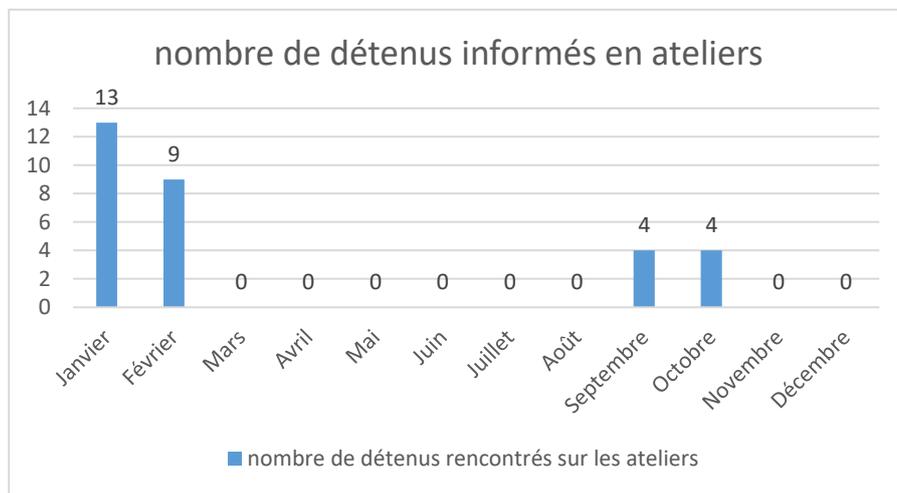
L'année 2020 et la période sanitaire ont contraint les professionnelles à ne pas intervenir durant plusieurs mois au sein des structures carcérales, ce qui a limité les ateliers collectifs et individuels, et n'a pas permis d'effectuer la totalité des interventions conventionnées.

Néanmoins, sur l'année 2020 :

- 4 Ateliers collectifs ont été menés sur l'année, pour 30 détenus présents au total,
- 30 hommes ont sollicité le dispositif de la pénitencière pour un entretien (dont 5 hors département),
- 25 entretiens individuels ont été réalisés,

Les informations concernant ces personnes sont détaillées dans l'activité ci-dessous.

3.4.1. Les ateliers collectifs



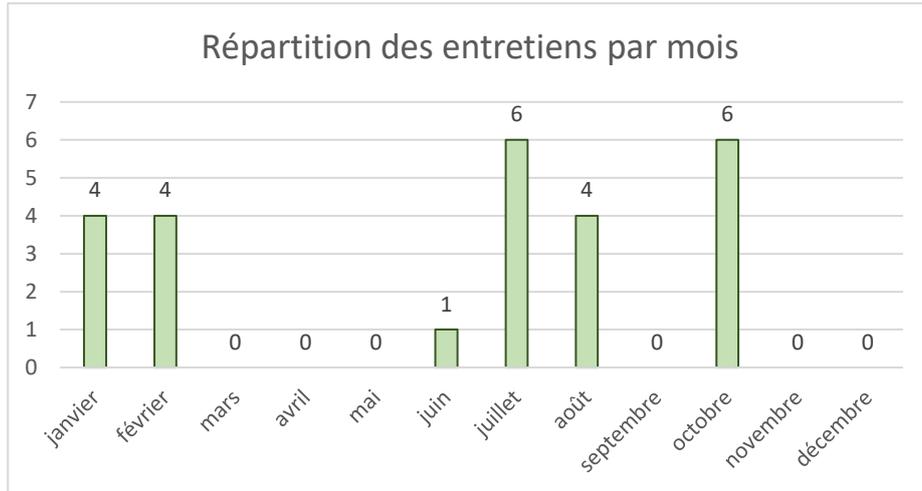
Cette activité 2020 est à relativiser du fait des conditions sanitaires et de l'impossibilité pour les professionnelles d'intervenir en détention 8 mois sur les 12 de l'année.

3.4.2. Entretiens individuels

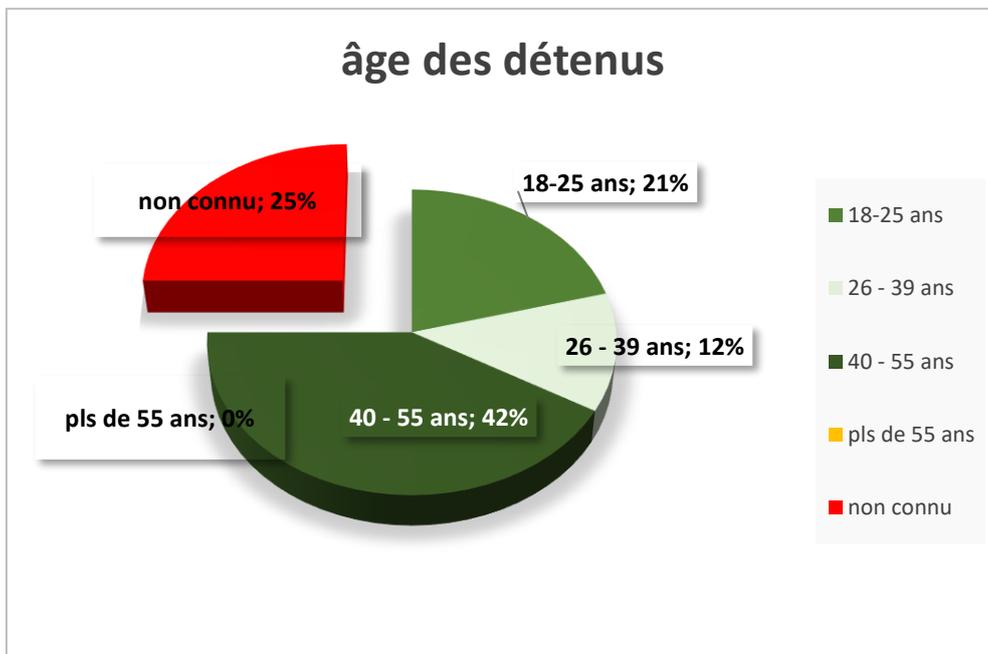
30 sollicitations sont parvenues à Solidarité Accueil en 2020 pour des entretiens individuels. Parmi elles, 5 émanent de *détenus hors département*⁵. Ils ont été ajournés pour privilégier les prises en charge des sortants du département de l'Indre et seulement 25 ont pu avoir lieu du fait de la Covid.

⁵ Seules les demandes hors département pour des détenus originaires du 36 ou y résidant peuvent être traitées par nos services.

3.4.2.1. Répartition des entretiens par mois



3.4.2.2. Répartition par tranches d'âge

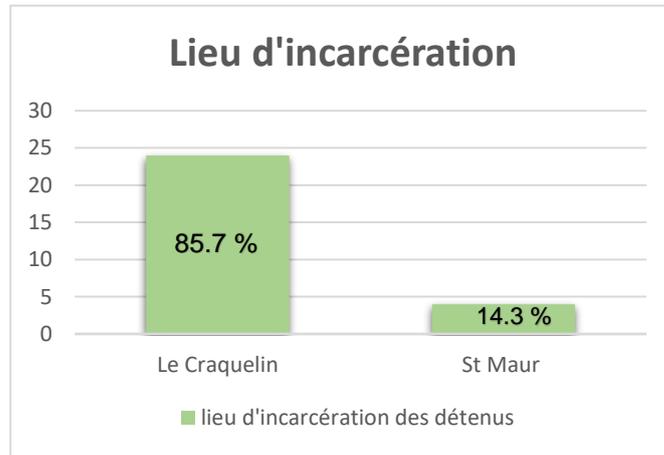


Sur les 24 détenus différents ayant sollicité le service, nous constatons que les détenus sollicitant un entretien ont majoritairement entre 40 et 55 ans (40%). Néanmoins les détenus de -25 ans représentent 24% du nombre total rencontré, soit ¼ du public.

Pour 6 d'entre eux nous ne connaissons pas les âges. Il s'agit pour partie des détenus dont l'entretien a été annulé du fait de la Covid 19. Il arrive parfois également que l'âge ne nous soit pas communiqué.

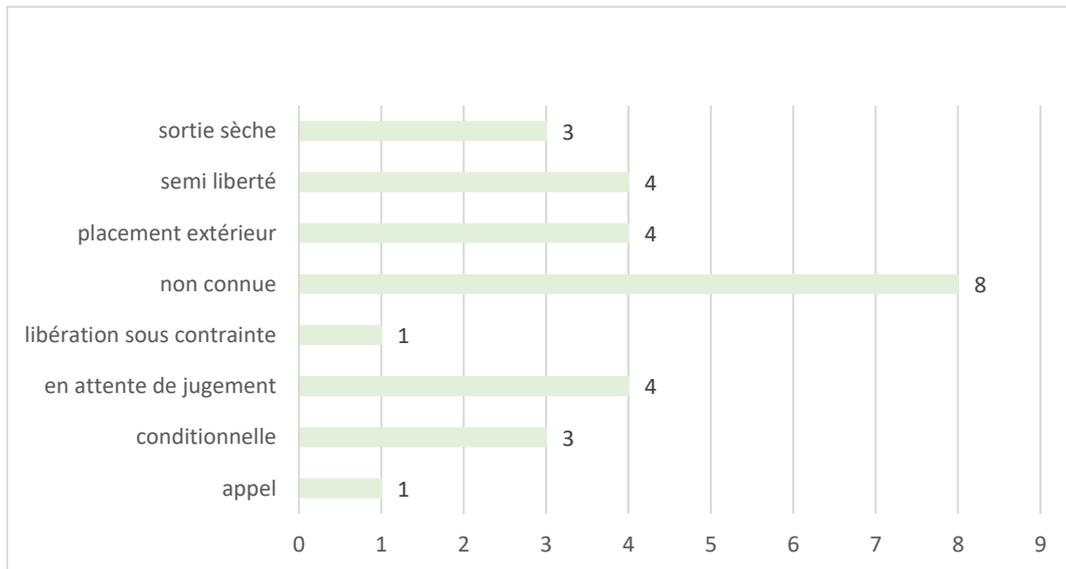
3.4.2.3. **Lieu d'incarcération**

Le lieu d'incarcération de la majorité des personnes est le centre pénitentiaire « Le Craquelin » (85.7%) et 14,3% des personnes étaient incarcérées à la Maison Centrale de Saint-Maur.



3.4.2.4. **Demande d'aménagement de la personne**

Les demandes d'aménagement des personnes rencontrées sont les suivantes :



Les demandes des détenus, outre un possible aménagement de peine en fonction de leur situation, sont axées sur l'hébergement et le travail.

3.4.3. Sortie d'incarcération et solutions

Sur les 24 détenus différents nous ayant sollicité, 13 avaient une date de sortie dans l'année 2020.

Sur les 13 sorties prévues, la répartition des sorties et des solutions se fait de la manière suivante : 7 sorties en dehors de Solidarité Accueil et 8 sorties ont été effectives au sein des services de Solidarité Accueil.

Pour les sorties prévues en 2020, 8 sortants de détention, n'ont pas donné de nouvelles après l'entretien ayant eu lieu. Ils n'ont pas fait le lien avec nos services et certains d'entre eux avaient des solutions annexes, ou souhaitaient changer de département.

On constate également 7 sorties effectives :

- 5 ont intégré une de nos structures d'hébergement (CHRS Diffus) dont 2 ont également intégré un chantier d'insertion via le pôle économique
- 1 est sorti sans solliciter de prise en charge par nos dispositifs
- 1 sortant de détention a également pu entrer au pôle économique, sans avoir d'hébergement avec Solidarité Accueil, (monsieur a été hébergé chez sa famille).

3.4.4. Type d'hébergement et de chantier d'insertion

Concernant les 11 situations restantes, dont les sorties sont prévues à partir de 2021 :

- **Pour 1** sortant de détention n'a pas pu être rencontré à cause de la Covid, nous n'avons donc pas d'information.
- **Pour 4** des sortants de détention, la rencontre était trop anticipée, les sorties étant prévues de 2025 à 2028.
- **1** sortant souhaite repartir au Canada à sa sortie d'incarcération.
- **3** sortants de détention ont eu un refus de prise en charge par Solidarité Accueil, que cela soit sur le pôle social et médico-social que sur le pôle économique. Ces sortants ne correspondaient pas au profil.
- **1** sortant est finalement sorti fin 2020 du fait de ses RPS (Réduction de Peine Supplémentaire) sans nous ressolliciter.
- **1** sortant est en attente d'un jugement et donc d'une date de sortie, qui est inconnue.

DOCUMENTS COMPTABLES OFFICIELS

COMPTE DE RESULTAT 2020	
CHARGES COMMUNES ET MISSIONS TRANSVERSALES	
SYNTHETIQUE	MONTANT
PARTICIPATION DES USAGERS	0
SOUS-TOTAL PRODUCTION	0
DDCSPP - DOTATION GLOBALE	0
ARS - DOTATION GLOBALE	0
ARS - CNR COVID 19	0
CONSEIL DEPARTEMENTAL - PRIX DE JOURNEE	0
SUBVENTIONS DDCSPP	0
DDCSPP - SURCOUTS COVID 19	0
SUBVENTION MINISTERE DE LA JUSTICE	0
SUBVENTIONS DRDFE	0
DRDFE -TRANSPORT FEMMES VICTIMES VIOLENCE	0
DRDFE - PLAN DE COMMUNICATION	0
DRDFE - ACTIONS PONCTUELLES	0
SPIP - PLACEMENTS EXTERIEURS	0
FAS - SUBVENTION COVID 19	5 000
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS	5 000
REPRISE PROVISIONS-TRANSF. CHARGES	23 136
<i>dont chômage partiel ou garde enfant</i>	0
PRODUITS DE GESTION COURANTE	-53
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	28 084
AUTRES ACHATS	8 964
<i>dont achats équipement sanitaire</i>	335
SERVICES EXTERIEURS	41 621
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	60 348
IMPOTS ET TAXES	229
FRAIS DE PERSONNEL	248 817
<i>dont prime COVID</i>	5 350
FRAIS DIVERS DE GESTION	374
DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROV.	6 651
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	367 004
RESULTAT D'EXPLOITATION	-338 920
RESULTAT FINANCIER	-217
RESULTAT COURANT	-339 137
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0
Report des ressources non utilisées	0
Engagements à réaliser	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	-339 137

COMPTES DE RESULTAT AU 31/12/2020

LIBELLE	EXERCICE 2020	SECTEUR SOCIAL	SECTEUR ECONOMIQUE
PRODUITS D'EXPLOITATION :			
Vente de biens	352 258 €		352 258 €
Ventes de services	330 913 €	37 712 €	293 201 €
Production stockée	-4 535 €		-4 535 €
Concours publics et subventions d'exploitation	3 747 642 €	3 273 611 €	474 031 €
Reprise sur amortissements, provisions et transfert de charges	1 051 571 €	169 213 €	882 357 €
Utilisations des fonds dédiés	9 855 €	9 855 €	
Autres produits	12 468 €	450 €	12 018 €
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	5 500 172 €	3 490 841 €	2 009 331 €
CHARGES D'EXPLOITATION :			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	517 467 €	320 203 €	197 264 €
Variation de stocks	1 980 €		1 980 €
Sous-total	519 447 €	320 203 €	199 244 €
Autres achats et charges externes	1 500 598 €	1 329 973 €	170 625 €
Impôts, taxes et versements assimilés	175 901 €	107 552 €	68 349 €
Aides financières	100 €	100 €	
Salaires et charges sociales	2 775 534 €	1 404 177 €	1 371 357 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	234 838 €	114 450 €	120 388 €
Dotations aux provisions	40 986 €	28 136 €	12 850 €
Reports en fonds dédiés	28 614 €	28 614 €	
Sous total	4 756 570 €	3 013 001 €	1 743 569 €
Autres charges	11 451 €	-23 749 €	35 200 €
Sous total	11 451 €	-23 749 €	35 200 €
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	5 287 469 €	3 309 455 €	1 978 014 €
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	212 703 €	181 386 €	31 317 €
PRODUITS FINANCIERS	733 €		733 €
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	733 €	0 €	733 €
CHARGES FINANCIERES	5 724 €	1 923 €	3 802 €
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES	5 724 €	1 923 €	3 802 €
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-4 992 €	-1 923 €	-3 069 €
3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	207 711 €	179 463 €	28 248 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	5 191 €		5 191 €
Sur opérations en capital	75 061 €	26 912 €	48 149 €
Reprise sur provisions et transferts de charges	23 438 €	23 438 €	
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	103 690 €	50 350 €	53 340 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	180 €		180 €
Sur opérations en capital	21 005 €		21 005 €
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 185 €	0 €	21 185 €
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	82 504 €	50 350 €	32 154 €
Impôts sur les sociétés	140 €		140 €
TOTAL DES PRODUITS	5 604 594 €	3 541 191 €	2 063 403 €
TOTAL DES CHARGES	5 314 519 €	3 311 378 €	2 003 141 €
EXCEDENT OU DEFICIT	290 076 €	229 813 €	60 262 €

Compte de résultat		
Association Solidarité Accueil 20 avenue Charles de Gaulle 36000 Châteauroux	Document de fin d'exercice	N° Siret 32876894000095 NAF (APE) 8790B Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Tenue de compte Euros
Détail des postes	au 31/12/2020	au 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	0 €	0 €
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	352 257 €	348 976 €
Ventes de services	330 912 €	356 014 €
Production stockée	-4 534 €	25 249 €
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 747 642 €	3 268 735 €
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 051 570 €	1 224 456 €
Utilisations des fonds dédiés	9 854 €	
Autres produits	12 467 €	3 247 €
TOTAL I	5 500 171 €	5 226 680 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats matières premières et autres approvisionnements	-517 467 €	-495 204 €
Variation de stocks	-1 980 €	-2 727 €
Autres achats et charges externes	-1 500 597 €	-1 490 629 €
Impôts, taxes et versements assimilés	-175 900 €	-179 109 €
Aides financières	-100 €	
Salaires et traitements	-2 276 382 €	-2 395 304 €
Charges sociales	-499 151 €	-552 200 €
Dotations amortissements et aux dépréciations	-234 837 €	-235 123 €
Dotations aux provisions	-40 985 €	-1 900 €
Reports en fonds dédiés	-28 613 €	
Autres charges	-11 451 €	-17 267 €
TOTAL II	-5 287 469 €	-5 369 467 €
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	212 702 €	-142 787 €
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	732 €	1 577 €
TOTAL III	732 €	1 577 €
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	-5 724 €	-7 186 €
TOTAL IV	-5 724 €	-7 186 €
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-4 991 €	-5 608 €
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	207 711 €	-148 396 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 190 €	3 451 €
Sur opérations en capital	75 060 €	60 641 €
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges	23 438 €	13 812 €
TOTAL V	103 689 €	77 906 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	-180 €	0 €
Sur opérations en capital	-21 005 €	0 €
TOTAL VI	-21 185 €	0 €
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	82 504 €	77 906 €
Participations des salariés aux résultats (VII)	0 €	0 €
Impôts sur les sociétés (VIII)	-140 €	-341 €
TOTAL DES PRODUITS I+III+V	5 604 594 €	5 306 163 €
TOTAL DES CHARGES II+IV+VI+VII+VIII	-5 314 519 €	-5 376 994 €
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		-70 831 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		21 909 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées		-7 412 €
EXCEDENT OU DEFICIT	290 075 €	-56 333 €

BILAN - ACTIF				
Association Solidarité Accueil 20 avenue Charles de Gaulle 36000 Châteauroux		Document de fin d'exercice		N° Siret 32876894000095 NAF (APE) 8790B Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 Tenue de compte Euros
Détail des postes	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes	au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences	47 035 €	46 744 €	290 €	542 €
	47 035 €	46 744 €	290 €	542 €
Immobilisations corporelles				
Terrains	165 000 €		165 000 €	165 000 €
Constructions	1 750 549 €	935 153 €	815 396 €	780 587 €
Installations techniques, matériel et outillage	1 255 574 €	1 040 368 €	215 206 €	282 869 €
Autres immobilisations corporelles	1 226 019 €	945 642 €	280 377 €	251 171 €
Immobilisations corporelles en cours	15 000 €		15 000 €	62 805 €
	4 412 144 €	2 921 163 €	1 490 980 €	1 542 434 €
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	12 854 €		12 854 €	12 778 €
Prêts	97 541 €		97 541 €	91 268 €
Autres immobilisations financières	18 169 €		18 169 €	19 069 €
	128 565 €		128 565 €	123 116 €
TOTAL I	4 587 745 €	2 967 908 €	1 619 837 €	1 666 092 €
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 831 €		7 831 €	9 811 €
En-cours de production de biens et de services	21 506 €		21 506 €	49 070 €
Produits intermédiaires et finis	73 868 €		73 868 €	50 839 €
	103 205 €	0 €	103 205 €	109 720 €
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	54 713 €		54 713 €	51 965 €
Autres créances	391 424 €		391 424 €	383 497 €
	446 138 €	0 €	446 138 €	435 463 €
Disponibilités	1 571 352 €		1 571 352 €	1 180 632 €
	1 571 352 €		1 571 352 €	1 180 632 €
Charges constatées d'avance	27 765 €		27 765 €	42 786 €
	27 765 €		27 765 €	42 786 €
TOTAL II	2 148 461 €	0 €	2 148 461 €	1 768 602 €
Frais d'émission des emprunts (III)			0 €	0 €
Primes de remboursement des emprunts (IV)			0 €	0 €
Ecart de conversion actif (V)			0 €	0 €
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 736 206 €	2 967 908 €	3 768 298 €	3 434 695 €

BILAN - PASSIF		
Association Solidarité Accueil 20 avenue Charles de Gaulle 36000 Châteauroux	Document de fin d'exercice	N° Siret 32876894000095 NAF (APE) 8790B Période du 01/01/2020 31/12/2020 Tenue de compte Euros
Détail des postes	Valeurs nettes	au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	83 035 €	1 284 810 €
Fonds propres avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		156 158 €
Réserves		
Réserves sous contrôle de tiers financeurs	522 078 €	384 991 €
Report à nouveau		
Report à nouveau	873 638 €	-166 261 €
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	-49 804 €	
Excédent ou déficit de l'exercice	60 262 €	-56 333 €
Excédent ou déficit de l'exercice sous contrôle des tiers financeurs	229 813 €	
Situation nette (sous-total)	1 719 023 €	1 603 365 €
Subventions d'investissement	555 390 €	455 084 €
Provisions règlementées	106 216 €	68 125 €
TOTAL I	2 380 631 €	2 126 574 €
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	47 918 €	29 159 €
TOTAL II	47 918 €	29 159 €
PROVISIONS		
Provisions pour risques	56 168 €	56 168 €
Provisions pour charges	218 982 €	177 996 €
TOTAL III	275 150 €	234 164 €
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	291 447 €	405 963 €
Emprunts et dettes financières divers	10 917 €	10 946 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 495 €	239 105 €
Dettes fiscales et sociales	457 509 €	360 061 €
Autres dettes	25 €	25 €
Produits constatés d'avance	35 202 €	28 695 €
TOTAL IV	1 064 598 €	1 044 797 €
Ecart de conversion passif		
TOTAL V	0 €	0 €
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 768 298 €	3 434 695 €

BILAN FINANCIER

Bilan financier année 2020							
Biens	2018	2019	2020	Financements	2018	2019	2020
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles nettes	1 113	543	291	Apports ou fonds associatifs	1 284 495	1 284 810	83 036
Immobilisations corporelles brutes				Réserves de compensation des charges d'amortissements			37 953
- Terrains	165 000	165 000	165 000	Excédents affectés à l'investissement	166 465	214 926	265 861
- Constructions	1 655 777	1 655 777	1 750 550	Subventions d'investissements	478 095	455 084	555 391
- Installations, matériels et outillages techniques	1 181 801	1 243 076	1 255 575	Provision pour renouvellement des immobilisations			71 780
- Autres immobilisations corporelles	1 031 210	1 119 562	1 226 020	Emprunts - dettes financières	481 319	405 963	291 448
Immobilisations en cours	52 805	62 805	15 000	Amortissements des immobilisations			
Immobilisations financières	119 879	123 116	128 565	- Constructions	816 469	875 190	935 153
Charges à répartir				- Installations, matériels et outillages techniques	878 426	960 207	1 040 368
Autres				- Autres immobilisations corporelles	836 278	916 516	980 079
Comptes de liaison investissement				Autres			
TOTAL II	4 207 585	4 369 880	4 541 001	Comptes de liaison investissement			
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	0	0	279 932	TOTAL I	4 941 548	5 112 697	4 261 069
Actifs stables d'exploitation				Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)	733 963	742 817	0
Report à nouveau déficitaire	145 566	124 992		Financements stables d'exploitation			
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	10 273	10 273	10 273	Réserves de trésorerie	28 568	38 146	58 146
Résultat déficitaire		56 334		Réserves et provisions affectées au BFR	20 000	20 000	
Droits acquis par les salariés (non opposables)			13 374	Réserve de compensation	130 778	131 919	160 119
Report à nouveau activités encadrées	29 550	30 995	92 384	RAN excédentaire en attente d'affectation	132 804	102 754	886 462
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Résultat excédentaire	80 293		290 076
TOTAL IV	185 390	222 595	116 032	<i>Report à nouveau excédentaire affecté à :</i>			
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	0	0	0	- réduction des charges d'exploitation		20 000	20 000
Fonds de roulement net global négatif	0	0	0	- financement de mesures d'exploitation	20 246	33 404	33 404
Valeurs d'exploitation				Fonds dédiés	43 657	29 159	47 918
Stocks	87 198	109 720	103 206	Provisions pour risques et charges	244 324	234 164	275 150
Avances et acomptes versés				TOTAL III	700 670	609 547	1 771 275
Organismes payeurs, usagers				Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	515 280	386 952	1 655 243
Créances diverses d'exploitation	487 928	422 482	446 138	Fonds de roulement net global positif	1 249 243	1 129 769	1 375 310
Créances irrécouvrables en non-valeur				Dettes d'exploitation			
Charges constatées d'avance	22 237	42 786	27 765	Avances reçues			
Autres				Fournisseurs d'exploitation	210 369	239 106	269 495
Comptes de liaison exploitation				Dettes sociales	369 172	347 079	457 510
TOTAL VI	597 362	574 988	577 109	Dettes fiscales			
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	0	0	0	Dettes diverses d'exploitation	25	25	25
Liquidités				Provisions pour dépréciation			
Valeurs mobilières de placement				Produits constatés d'avance	107 414	28 695	35 202
Disponibilités	1 349 332	1 180 632	1 571 352	Ressources à reverser à l'aide sociale			
Autres				Cautions déposées par les résidents	8 846	9 646	10 057
Comptes de liaison trésorerie				Autres			
TOTAL VIII	1 349 332	1 180 632	1 571 352	Comptes de liaison exploitation			
Trésorerie positive (VIII-VII)	1 347 707	1 179 332	1 570 491	TOTAL V	695 827	624 551	772 289
Total des biens (II+IV+VI+VIII)	6 339 670	6 348 095	6 805 494	Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	98 465	49 563	195 180
				Financements à court terme			
				Fournisseurs d'immobilisations			
				Fonds des majeurs protégés			
				Concours bancaires courants			
				Ligne de trésorerie			
				Intérêts courus non échus	1 625	1 300	861
				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie			
				TOTAL VII	1 625	1 300	861
				Trésorerie négative (VIII-VII)	0	0	0
				Total des financements (I+III+V+VII)	6 339 670	6 348 095	6 805 494

REVUE DE PRESSE

solidarité

La Nouvelle République
Samedi 18 janvier 2020

Hébergement d'urgence : une quête sans fin

Châteauroux. L'association Solidarité accueil porte trois missions d'hébergement, qu'elle concilie malgré des moyens restreints.

Avenue Général-de-Gaulle, à Châteauroux, derrière le grand portail, l'association Solidarité accueil propose une porte principale d'accueil. Une entrée pour plusieurs services, dont ceux du pôle « social » dans lequel travaillent une vingtaine de personnes. Dans ces murs, un téléphone est susceptible de sonner, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ; c'est le « 115 ». Chaque jour, des particuliers, des associations ou des services sociaux appellent ce numéro pour une solution d'urgence, pour une « mise à l'abri » d'une personne ou d'une famille. « On ne reçoit personne physiquement, le 115 passe uniquement par des appels, c'est anonyme et inconditionnel », rappelle Sylvie Berthault, directrice de l'association de solidarité.

« On fait avec nos moyens »

Au sein de Solidarité accueil, ils sont plusieurs à se relayer, au fil de la journée. « On se relaie le midi, lors des pauses déjeuner, ou le soir. C'est du temps pour échanger qui nous empêche d'être à 100 % partout. Il faut sans cesse jongler alors que les appels, parfois, ont surtout besoin d'écoute », expliquent deux tra-



Danaé Morin, chef du SIAO qui coordonne le 115 et Sylvie Berthault, directrice de Solidarité accueil.

vailleurs sociaux de l'association. « Pour le 115, oui, cela mériterait des temps pleins en plus », sait la directrice. Le 115 fonctionne avec un budget annuel de 80.000 € qui comprend la per-

manence à l'année, l'ouverture systématique d'une fiche de renseignement et le traitement des données à faire remonter à l'administration.

Chaque salarié assure l'accueil

téléphonique en plus de ses autres tâches. « Chaque jour, nous appelons les abris de nuit pour savoir s'ils sont disponibles », détaille Danaé Morin, directrice du service qui gère le Service d'information, d'accueil et d'orientation (SIAO) qui coordonne tous les lieux d'accueil d'urgence dans l'Indre.

Ces abris se trouvent à l'extérieur de Châteauroux, à Issoudun, Déols, Buzançais ou Charbris. Dans la préfecture, c'est une solution en chambre d'hôtel qui pourra être proposée. « Il y a des profils prioritaires comme les femmes victimes de violences, les adultes avec des enfants de moins de trois ans... », détaille Sylvie Berthault.

À Châteauroux, le SIAO a recensé 4.143 nuitées d'hôtel ouvertes en 2019, pour des séjours variant de moins de quinze jours à plus de trente jours. « Nous faisons dans la mesure de nos moyens ; les fonds augmentent mais les besoins aussi, c'est lié à une précarité grandissante », observe Sylvie Berthault.

Dans l'Indre, le 115 n'est pas confiné à la même pression que dans la région parisienne. « En fin d'année, durant les fêtes 2019, par exemple, grâce à des fonds supplémentaires, aucune demande n'a été refusée. »

Aziliz Le Berre

●●● Gérer l'hébergement d'urgence

Si toute personne, dans la mesure des places disponibles dans les abris et les hôtels peut se voir offrir une solution immédiate via le 115, une étape supplémentaire sera nécessaire pour une solution plus pérenne. « Le logement est inconditionnel, c'est établi par la loi Alur. » Inconditionnel signifie que chacun peut y accéder ; seulement, ces places d'hébergement d'urgence, même si de nouvelles ont été ouvertes, sont en général saturées. Dans l'Indre, 71 places d'hébergement d'urgence, en appartements partagés ou en centre, sont gérées par Solidarité accueil et l'association Aidaphi. En hiver, à compter du 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mars, 24 places supplémentaires sont ouvertes ; douze sont gérées par Solidarité accueil et douze par



Solidarité accueil gère 39 places en hébergement d'urgence.

l'Aidaphi. « Pour accéder à un hébergement d'urgence ou à un hébergement d'urgence hivernal, il faut au préalable qu'une fiche d'évaluation ait été envoyée au

SIAO », détaille Danaé Morin. L'hébergement d'urgence permettant des séjours plus longs passe donc par un entretien avec une structure sociale. Le SIAO est ensuite chargé de re-

censer les places éventuellement disponibles. « Jusque-là, nous organisons des permanences physiques d'accueil du public à Solidarité accueil mais nous n'étions pas dans le vrai rôle du SIAO qui est de coordonner les structures. Et pour que l'évaluation soit mieux menée, nous orientons désormais vers les partenaires sociaux », explique Danaé Morin. En 2018, Solidarité accueil, outre l'orientation, a, dans ses hébergements d'urgence, enregistré 47 ménages pour 39 places. Soit environ 87 personnes hébergées, en moyenne, pendant cinq mois. Solidarité accueil, outre ses permanences « premier contact », a également cessé le service de domiciliation, tant pour le grand public que pour les demandeurs d'asile, depuis le 1^{er} janvier.

social

Monshérif pour donner l'alerte

Le Centre communal d'action sociale de Châteauroux a acheté vingt appareils qui seront remis à des femmes en potentiel danger. Quatre associations vont participer à l'opération.



Les associations œuvrant pour la défense des femmes victimes de violences sont reparties avec leur dotation.

C'est dans les locaux du Centre communal d'action sociale de Châteauroux que les associations œuvrant pour la défense des femmes victimes de violences, Nous Toutes 36 ; Association départementale d'aide aux victimes et de médiation (Adavim) ; Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et Solidarité Accueil, avaient rendez-vous, vendredi, pour recevoir vingt dispositifs d'alerte Monshérif. Ils seront distribués à des femmes en situation d'urgence.

Alerte l'entourage

« Ce dispositif est un bouton, discret et facile d'utilisation par le biais d'un téléphone portable, permettant d'alerter par SMS cinq personnes de l'entourage, explique Emmanuel Budan, directrice du CCAS, et Virginie Iparraguirre, responsable de service. Les destinataires peuvent localiser la victime, et ainsi

intervenir directement, ou alors contacter les secours. Monshérif est à usage préventif, il complète les dispositifs d'alerte existant dans le cadre de la protection des victimes (bracelet anti-rapprochement et téléphone grave danger), qui sont accordés sous conditions, et seulement en cas de violences avérées. »

Monshérif est un petit bouton que les femmes peuvent accrocher à la bretelle de leur soutien-gorge et qui, une fois activé, enregistre ce qu'il se passe. « Nous sommes vraiment satisfaites d'avoir ce dispositif, précise Olivia Jan, présidente de l'association Nous Toutes 36. Ça va concrètement changer la vie de plusieurs femmes, et c'est vraiment une bonne nouvelle qu'il puisse permettre d'obtenir des enregistrements qui font foi auprès de la justice. » Soutenue par Stéphanie Aouine, procureur de la République, cette première dotation du dispositif Monshérif, conclue pour un montant de 1.000 €, sera, à n'en pas douter, suivie de nombreuses autres.

Christophe Gervais

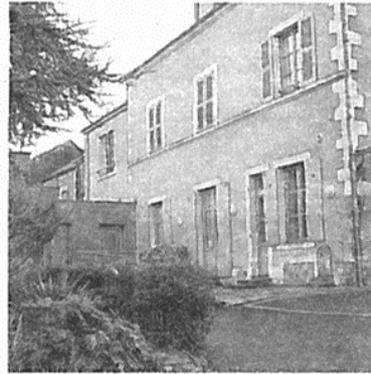
social

Solidarité accueil : le risque d'un long confinement

L'association Solidarité accueil, qui gère dans l'Indre à la fois une activité d'hébergement et d'insertion par l'économie, temporise depuis le 17 mars. En effet, ses structures ne sont plus ouvertes au public. « L'accueil de jour a été supprimé et organisé avec le préfet et la Croix-Rouge », détaille Didier Patureau de Mirand, président de Solidarité accueil.

L'association assure cependant ses missions d'hébergement et d'insertion par l'économie, dans la mesure du possible. « Pour les ateliers d'insertion par l'économie, nous avons dû en fermer trois sur quatre, sur l'activité des espaces verts, beaucoup d'entreprises sont fermées et les particuliers ne souhaitent pas multiplier les contacts. » L'activité des potagers de Velles est en revanche maintenue, voire plus soutenue. « Certains des salariés des autres ateliers y sont allés en renfort. Nous continuons la distribution des 400 paniers, seulement, on demande aux gens de venir les chercher à Velles, nous avons réduit de 19 à 6 les points de dépôt. »

Alors que nombre de salariés de l'association ont aussi été concernés par les gardes d'enfants ou le confinement dû à des fragilités, la structure doit assurer le maintien des services d'hébergement. Elle suit actuellement près de 160 personnes, une trentaine de mineurs étrangers isolés et des adultes en centre d'hébergement d'urgence. « Il y a une grande tension sur le personnel.



Trois des quatre ateliers d'insertion par l'économie de Solidarité accueil ont fermé.

On est soumis à ce que le président va dire (avant son interlocation de lundi, NDLR), mais j'ai des craintes sur l'épuisement du personnel. »

Côté financier, les salariés qui ne peuvent être en atelier sont éligibles aux mesures d'activité partielle. La survie de l'association, pour ces prochaines semaines, n'est pas en question. Le poids du confinement, sur les personnes hébergées ou accueillies, est en revanche en question. « Ce sont souvent, déjà, des personnes en rupture, parfois fragilisées par des problèmes de santé. Nous sommes vigilants à ce qu'il n'y ait pas de souffrance supplémentaire. »

Solidarité accueil poursuit en parallèle l'accueil, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, du 115 qui oriente les personnes sans hébergement. « Grâce aux chambres d'hôtel ouvertes par la préfecture, il n'y a plus personne à la rue actuellement », explique Didier Patureau de Mirand.

Aziliz Le Berre

BELLAC, BERNEUIL ET BLOND



NETTOYAGE. Restauration de la végétation des berges sur le Vincou et la Glayeule. Le Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Gartempe et ses affluents a terminé un chantier de restauration des cours d'eau Vincou et Glayeule sur les communes Bellac, Berneuil et Blond. Sur 13 kilomètres, des travaux de restauration des cours d'eau et de la végétation des berges ont été menés, avec le retrait des embâcles sur le Vincou et la Glayeule. Cette opération a été menée dans le cadre du contrat territorial milieux aquatique du bassin de la Gartempe amont. D'autres travaux peuvent être réalisés et financés comme la restauration des cours d'eau et l'aménagement de l'abreuvement. Ces travaux qui ont duré un an ont été réalisés par une équipe de l'entreprise d'insertion Solidarité Accueil, basée à Châteauroux. L'entreprise a été choisie pour les opérations qui nécessitaient un important matériel, tracteurs et broyeurs. Le chantier a coûté 49.000 euros. Il a été financé à hauteur de 80 % par la région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'eau Loire Bretagne, ainsi que par le conseil départemental de la Haute-Vienne. ■

transports

Fret ferroviaire : le tronçon manquant

Fer Val veut revitaliser quarante-cinq kilomètres de voie ferrée délaissée entre Buzançais et Loches afin d'améliorer le transport de marchandises.

Redévelopper le fret ferroviaire massivement. Les mots prononcés par Emmanuel Macron, lors de l'entretien télévisé du 14-juillet, revigorent Christophe Vandaele. Le maire de Vendœuvres préside également l'association Fer Val de l'Indre qui promeut la revitalisation de la voie de chemin de fer entre Châteauroux et Tours.

« Sur un plan économique, il faut absolument revitaliser le fret rail, appuie Christophe Vandaele. Remettre en place le réseau capillaire, c'est ce que nous préconisons depuis des années. »

Le retour en grâce du rail aux yeux des politiques prolonge les demandes de la convention citoyenne. « Jusqu'alors, on était sur une politique de démantèlement de la part de la SNCF et SNCF réseau », estime-t-il.

« Nous ne partons pas de zéro »

Fer Val de l'Indre défend l'utilité de l'axe ferré Châteauroux-Tours. L'association espère redonner vie « au petit tronçon Buzançais - Loches » suspendu en 2011. Quarante-cinq kilomètres « où nous ne pouvons plus circuler ».

Pourtant, la demande existe. La société d'économie mixte (SEM) Fer Val, homonyme de l'association, gère une voie privée de six kilomètres entre



« Des gens mettent beaucoup plus d'énergie à expliquer que ce n'est pas possible plutôt qu'à rendre le projet opérationnel », déplore Christophe Vandaele.

Argy et Buzançais. « Près de 120.000 tonnes de marchandise par an » y circulent, avant de rejoindre le réseau national. Ce fret est essentiellement constitué de céréales destinées aux ports de l'Atlantique, notamment La Rochelle. Actuellement, les chargements transitent par Châteauroux, Vierzon, et Saint-Pierre-des-Corps avant de rejoindre l'océan. La remise en état du tronçon manquant permettrait de gagner une centaine de kilomètres de transport et de proposer une alternative crédible face au transport routier.

Les bénéfices ? « Nous militons pour la sécurisation de la route départementale 943 entre Châteauroux et Tours. Un axe accidentogène », avance le président de Fer Val. Les communes traversées par la RD 943 se-

raient soulagées « des nuisances des camions ». Christophe Vandaele soutient un avantage énergétique : « La capacité de chargement d'un train équivaut à 80 camions. » Les détracteurs du projet lui opposent des coûts de travaux considérables. Christophe Vandaele le réfute : « Un train de marchandise va circuler à 30 kilomètres par heure. Il n'est pas question d'entreprendre des travaux similaires aux lignes à grande vitesse ni même à celles destinées au trafic de voyageurs. »

L'expérience menée par la SEM entre Argy et Buzançais, à l'équilibre financièrement, le convainc : « Nous ne partons pas de zéro. » Le budget d'entretien annuel de la voie est comparable : « Entre 8.000 et 10.000 euros du kilomètre par

an. » Reste que pour mettre le projet sur le bon aiguillage, il faut obtenir le concours de l'État et de la Région. « J'avais proposé au président du conseil régional d'inscrire l'étude de faisabilité de la rénovation dans le contrat État-Région. Ça a été mis, ça a été enlevé. »

La question est évoquée dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sradet) Centre-Val de Loire en quelques mots : « Il conviendra de s'interroger sur d'autres prolongements de lignes telles que Loches-Châteauroux. » « C'est relativement modeste dans l'écriture, commente l'élu. Maintenant, il faut que cela se traduise financièrement. »

A.Ga.

••• Une plateforme multimodale



Christophe Vandaele croit dur comme fer au projet.

Feroutage. La communauté de communes Val de l'Indre-Brenne entend créer « une plateforme multimodale, c'est-à-dire un outil qui permet les interactions entre la route et le rail ».

Les chargements circulant sur la ligne entre Châteauroux et Tours se diversifieraient. « Nous pourrions charger du vrac mais aussi d'autres marchandises. Plusieurs entreprises industrielles de Buzançais, à l'instar de Makeen Energy, et des sociétés de logistiques en profiteraient, projette Christophe Vandaele. Ces acteurs

économiques ont des flux entrants et sortants. Amener le train à ces entreprises, c'est un facteur d'attractivité en plus. »

Nettoyage. « Nous, élus, nous sommes mobilisés pour revitaliser la voie. Et nous continuons. »

En 2017, les communautés de communes situées sur l'itinéraire Buzançais-Loches ont délégué pour la prise en charge financière de travaux de nettoyage de la végétation sur la voie. L'opération a été réalisée jusqu'en mars 2018 par l'entreprise d'insertion Solidarité accueil.

Les intercommunalités tiennent à la préservation de la structure. « Nous voudrions que notre action serve d'exemple. »

Alternative. « Il existe une autre solution, estime Christophe Vandaele. Je l'avais proposé au préfet de l'Indre il y a quelques années. Cela consiste à nous confier la voie via un bail emphytéotique. Nous allons nous en occuper, nous allons trouver des solutions », promet le président de Fer Val. À ce jour, les autorités publiques n'y ont pas donné suite.

A. G.

Société

"On n'est pas seules" : au Blanc, un groupe de parole pour aider les victimes de violences conjugales

Dimanche 4 octobre 2020 à 18:35 -

Par *Emeline Ferry, France Bleu Berry*

Communauté de communes Brenne - Val de Creuse

Un groupe de parole depuis un an au Blanc

Parler pour se reconstruire. La première étape d'un long chemin pour s'en sortir. Dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales, un dispositif de soutien a été mis en place il y a un an au Centre social du Blanc, financé notamment par l'association Solidarité accueil et par l'État. **Il s'agit d'un suivi par psychologue et d'un groupe de parole, toutes les deux semaines.**

D'être suivie et de faire partie du groupe de parole, ça m'a permis d'avancer. Et aujourd'hui, je vis.

Le dispositif est reconduit jusqu'en décembre. Et il devrait l'être pour l'année prochaine, car **il a déjà permis d'aider 10 victimes entre 20 et 76 ans.** C'est le cas de cette berrichonne, frappée par son ex-mari pendant plus de 20 ans, qui témoigne anonymement. *"Plusieurs fois, j'ai voulu le quitter. Mais il revenait en disant qu'il ne recommencerait plus, que c'était de ma faute... Je ne voyais pas d'issue, je me disais que peut-être la solution serait de me pendre. Et un jour, j'ai eu le déclic et je me suis dit "non, je veux vivre", raconte-t-elle.*

"Quand je suis partie, j'ai voulu comprendre. J'ai commencé à participer au groupe de parole, et c'est formidable de pouvoir échanger avec d'autres personnes. On n'est pas seules, et il n'y a pas de sujets tabous. On se reconstruit, nous toutes, on se soutient", poursuit-elle. "D'être suivie et de faire partie du groupe de parole, ça m'a permis d'avancer. Et aujourd'hui, j'ai pu refaire ma vie. Aujourd'hui, je vis".

Victime de violences conjugales pendant plus de 20 ans, cette berrichonne témoigne anonymement.

"S'il y a des femmes qui sont victimes, ou qui l'ont été, n'hésitez pas à avoir un suivi psychologique. Si à l'époque, quand j'avais 20 ans, j'avais accepté d'avoir un suivi psychologique, je pense que je n'aurais pas reproduit plusieurs fois le même schéma avec le même genre de personnes violentes", insiste Olivia Jan. "Aujourd'hui, maintenant que je suis suivie, je sais que ça n'arrivera plus".

Si vous êtes victime de violences conjugales, vous pouvez trouver **de l'aide en appelant le 39.19.**

Femmes battues : trois abris créés

L'État et l'Opac ont récemment présenté trois initiatives mises en place dans l'Indre qui visent à protéger les femmes victimes de violences.

Le procureur de l'Indre, la procureure du tribunal de Châteauroux, l'association Solidarité accueil et le bailleur Opac présentent la semaine passée les trois initiatives mises en place ces derniers mois pour assurer une mise à l'abri et un accompagnement des femmes victimes de violences.

> **Un « taxi sécurisé » étendu à tout l'Indre.** Lancé l'an dernier, avec la société « Deux ailes sécurité », l'initiative a été étendue. « Jusque-là, seule la zone gendarmerie était couverte, nous nous sommes rendus compte que nous devions l'étendre. »

Les agents de sécurité ont été spécifiquement formés à l'accompagnement de femmes et éventuellement de leurs enfants, ils interviennent en parallèle des forces de l'ordre. Depuis le début de l'année, une quinzaine de victimes a ainsi pu être escortée.

> **Huit hébergements d'urgence.** Dans le cadre du « Grenelle contre les violences

faites aux femmes », le gouvernement avait annoncé la création de 1.000 places d'hébergement. Dix ont été attribuées dans l'Indre, gérées par l'association Solidarité accueil et disponible via le 115. Particularité, ces logements sont réservés aux femmes victimes y cohabitent. « Il nous semblait important d'avoir un lieu sécurisé où les femmes n'aient pas honte, où elles puissent échanger », souligne Sylvie Berthault, directrice de Solidarité accueil.

Les domiciliations de ces lieux de vie sont confidentielles, chaque victime peut y rester au moins un mois, renouvelable. Ces lieux dédiés, ouverts depuis juillet, accueilleraient actuellement quatre victimes. En plus de ces huit places « d'urgence », deux autres « logements temporaires » ont aussi été créés, ils permettent un suivi plus long.

> **Expérience à l'Opac.** En parallèle de ces mesures ministérielles, l'Opac, bailleur social, vient d'aménager trois appartements

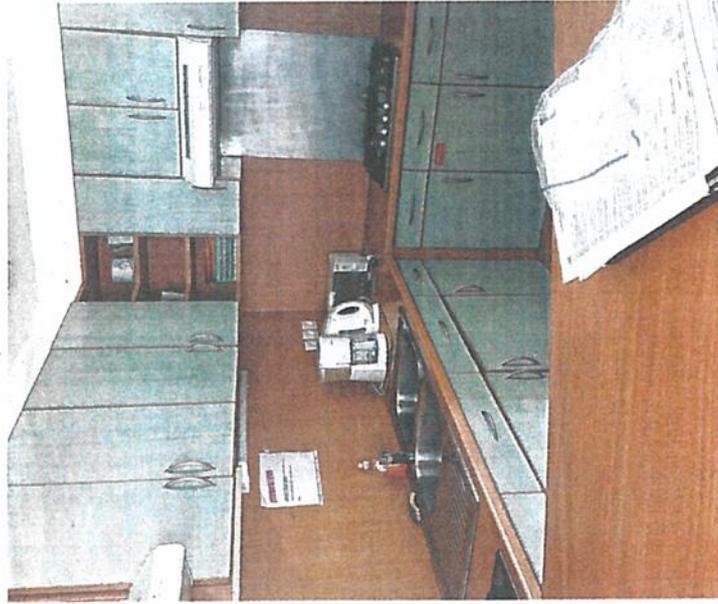
trémplins. « Ils accueilleront des femmes victimes et leurs enfants, particulièrement nos locataires. L'idée c'est d'offrir un logement de répit, afin qu'elles puissent imaginer un projet de vie », détaille Marie-Charlotte Lecaroux, directrice du service prévention sociale à l'Opac.

Ces lieux, dont la localisation est maintenue secrète, sont équipés pour parer aux situations où la victime n'aurait aucun bien avec elle. « Il y avait un aspect sécurité sur lequel il fallait qu'on insiste. »

Ce sont les conseillères sociales du bailleur qui pourront déclencher l'ouverture d'un de ces appartements – conçus aussi pour des familles – en proposant un accompagnement. « Il s'agit de leur donner le temps de choisir ce qu'elles veulent faire. »

Aziliz Le Berre

La plateforme 3919, disponible 7/7j et 24/24h permet une orientation locale des appelants, en cas de danger, composer le 17.



Solidarité accueil a aménagé huit logements d'urgence, en collectif, pour les femmes victimes.

villedieu-sur-indre

Les légumes d'automne s'invitent au marché



Les légumes d'automne découverts sur le marché.

Mercredi matin, le marché était une belle opportunité pour la nouvelle association théopolitaine Mill'Pot'Âges de proposer une dégustation des légumes de saisons en partenariat avec Des potagers de Velles. Une découverte des légumes d'automne sur le stand pour les personnes qui venaient faire leurs courses au marché mais

aussi pour les enfants du centre de loisirs, qui ont pu profiter des jeux sous forme pédagogique. Des purées de panais, de patate douce, des chips à la patate douce, du cake à la betterave, etc. Des recettes qui ont été distribuées, bref un agréable moment pour les enfants, les bénévoles de l'association et Des potagers de Velles.



Société

Indre : un Noël solidaire pour les plus démunis avec plus de 2.000 "boîtes-cadeaux" récoltées

Mardi 22 décembre 2020 à 16:33 - Par Jérôme Collin, France Bleu Berry

Indre



L'initiative lancée par quatre Berrichonnes a rencontré un immense succès. Plus de 2.000 boîtes-cadeaux ont été données en un mois. Elles comportent chacune un objet chaud, un produit d'hygiène ou de beauté, un petit mot sympathique. La distribution aux personnes démunies et isolées a débuté.



Au total, plus de 2000 boîtes ont été récoltées dans l'Indre - Page Facebook - Action solidaire Boîte de Noël Châteauroux et alentours

Pendant les fêtes de fin d'année, chaque geste compte, et il ne faut pas oublier les plus démunis. En Berry, quatre femmes ont lancé une initiative originale et solidaire, récolter des boîtes à chaussure avec plusieurs objets à l'intérieur. Un produit d'hygiène ou de beauté, des chocolats ou des bonbons, un petit mot sympa, un livre ou un CD et puis un objet chaud comme des gants ou une écharpe. *"On pensait récolter au grand maximum 100 boîtes. Et on se retrouve avec plus de 2.000 boîtes ! Je n'arrive pas à réaliser"*, confie Aurélie, l'une des quatre bénévoles.

Au début, **l'idée était de distribuer ces boîtes aux sans-abris. Mais face à l'ampleur prise par cette initiative, le dispositif a été élargi.** *"On s'est dit qu'on pouvait distribuer dans des structures différentes : le foyer des jeunes travailleurs, le centre maternel, à Emmaüs"*, détaille Laura. Encore mieux : **l'élan de générosité a été tel que chaque bénéficiaire repart avec deux boîtes et non pas une seule.** *"Ça fait au chaud au cœur de voir leur visage. On sait que certains n'ont pas les moyens donc leur apporter un cadeau c'est super"*, ajoute Laura.

Des cadeaux qui donnent du "baume au cœur"

Tour à tour, les bénéficiaires viennent chercher leurs cadeaux. **Tous sont dans des situations de précarité économique.** *"Le plaisir de recevoir des cadeaux, c'est incroyable. On ne s'y attendait pas du tout"*, sourit un bénéficiaire, venu avec son fils. **Le geste le touche énormément car il a rarement l'occasion de vraiment célébrer les fêtes de Noël.** *"D'habitude, je ne me fais pas de cadeaux et je n'en reçois pas non plus. Ça représente un certain prix"*, ajoute-t-il, *"je suis vraiment ému. On ne connaît pas ces gens qui nous font super plaisir. Ça met du baume au cœur"*

Un lien social très important

Ce mardi 22 décembre, la distribution était organisée dans les locaux de Solidarité Accueil, dans le quartier Saint-Jean à Châteauroux. Les bénéficiaires sont parfois des gens sans famille. *"Il y a des gens très isolés qui vont passer les fêtes seuls dans leur appartement. Là, ils voient du monde, il y a beaucoup de gens. Il y a cette salle pleine de cadeaux, il y a un vrai esprit de fête"*, se félicite Danaé Morin, l'une des cheffes de service du pôle social et médico-social de l'association.

Cadeaux de Noël Indre Solidarité

Jérôme Collin
France Bleu Berry